



TRELIUVAN

Bulletin municipal - Décembre 2016

Bonne Année 2017



Réfection du parking des Ajoncs



le cortège du 11 novembre



Les doyens avec les membres du CCAS
lors du repas des aînés

n° 153

SOMMAIRE

BULLETIN N° 153

Vœux de la municipalité 2

Numéros utiles 2

Editorial du Maire 3

Informations municipales 4

Dinan Agglomération 4

Plan Local d'Urbanisme 5

Compte-rendu conseils municipaux 6-7

Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2017 8

Dinan Agglomération 9

Travaux 9

Urbanisme 10

Journée citoyenne 10

Commémoration du 11 novembre 11

Révision du Code de la Route 11

Etat civil 12

Noces d'Or 12

Décoration des sapins 12

Le repas des aînés 13

Bibliothèque L'Imagin'R 14

Salon des Artistes 15

Concours des maisons fleuries 15

Ecole Mosaïque 16-17

Ecole Jean Ferrat 17

Les TAP en images 18

Centre de loisirs

sans hébergement 18

Calendrier des fêtes 19

**Associations sportives
et culturelles 20**

Trélivan Animation 20

L'association Trélivan Téléthon 21

Comité de jumelage 21

Club VTT/Cyclo Trelivan 22

A.S Trélivan Football 23

Fleur de Blé noir 24

Philo Toutanbec déjantée...! 24

AS Trélivan Moto 25

Association des

Genêts - Bruyères - Korrigans 26

Amicale des anciens combattants 26

Les Amis du Val Drouet 27

Club de gymnastique 28

L'amicale laïque de Trélivan 29

**Informations
pratiques 30**

Recensement militaire 30

Le vaccin contre la grippe 30

Petite enfance 31

RPAM/Planning des espaces jeux 31

Broyage des déchets verts 31

Info énergie en Bretagne 32

GRDF - les nouveaux compteurs 33

Carte Nationale d'Identité 34

Autorisations de sortie
de territoire 34

Inscription sur les
listes électorales 34

Démarches
administratives 35

Mémo 36

ANNÉE 2017

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Ils auront lieu le **SAMEDI 7 JANVIER à 18H30**

à la salle Clément Ader,

toute la population y est cordialement invitée.

Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.

Le Maire,
Les Maires adjoints,
Les Conseillers Municipaux,
les membres du CCAS,
Le personnel Communal
les bénévoles de la Bibliothèque

vous présentent tous leurs vœux de bonheur,
de joie et de santé, pour vous-même, votre famille,
dans l'attente de vous retrouver à cette cérémonie.

Le Maire.



NUMÉROS UTILES

- Mairie : 02 96 39 16 31 - Site de la commune : www.trelivan.fr
- Ecoles : ● Ecole Jean Ferrat : 02 96 85 41 46
● Ecole Mosaïque de Léhon : 02 96 39 32 16
- Dinan Communauté : 02 96 87 14 14
- Circonscription de solidarité départementale de Dinan : 02 96 85 81 60
(pour contacter une assistante sociale)
- SAMU - Urgences médicales : 15
- Pompiers : 18 / 112 (d'après un portable)
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22
- Police secours : 17
- Urgences Gaz : 0810 433 022
- SOS Enfance maltraitée : 119
- ALMA 22 (Allô Maltraitance des personnes âgées) : 02 96 33 11 11
- Violences conjugales : 3919
- ACCUEIL DE VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES
S'adresser à l'Espace femmes : 52, rue du 10^{ème} d'Artillerie
22100 – DINAN - Premier étage.
Tél : 02 96 85 60 01 ou : 02 96 85 60 05. Demander Christina.

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie à savoir le 25 du mois d'avril, de préférence enregistrés sur une clé USB ou sur une disquette sous WORD ou autre support actuel (internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.

Merci de votre compréhension.

Directeur de la publication : Claude LE BORGNE

Comité de rédaction : Marie-Claire BOTREL - Gérard BRIAND - Guy LE PROVOST - Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART



Vœux de bonheur, de santé, de prospérité pour vous, votre famille, vos entreprises, du travail pour tous, réussite dans vos projets.

Très bonne année 2017 de la part :

Des Maires-adjoints ;
Des conseillers municipaux ;
Des membres du CCAS ;
Des personnels municipaux ;
Des bénévoles de la bibliothèque
et de la médiathèque.

Une date, un lieu à retenir :

SAMEDI 7 JANVIER, à partir de 18H30 à la salle Clément Ader.

Vœux de la municipalité,
toute la population y est invitée et attendue.

Comme annoncé dans le bulletin municipal du mois de septembre 2016, et dans tous les journaux locaux, la communauté de communes de Dinan va disparaître au 31 décembre de cette année et laissera place au 1^{er} janvier 2017 à Dinan Agglomération.

Cette nouvelle structure comprendra :

- 65 communes ;
- environ 500 salariés ;
- 91 élus dont 2 de Trélivan, Suzanne LEBRETON et moi-même ;
- 1 président(e) et 15 vice-présidents(es) ;
- environ 98 000 habitants ;
- un plan local d'urbanisme unique à l'horizon 2019/2020 ;
- une charte a été rédigée et définit les grandes lignes directrices pour la gestion de cette nouvelle communauté. Elle porte en particulier sur :
 - les compétences ;
 - la gouvernance, dont le conseil de développement ;
 - la proximité ;
 - la finance et la fiscalité.

La mise en place des structures aura lieu :

- lundi 9 janvier pour l'élection du président(e) ;
 - lundi 16 janvier pour l'élection des vice-présidents(es).
- Chaque commune ne sera pas représentée au niveau de l'organe dirigeant (bureau)...Souhaitons que les femmes y auront une place réelle.



L'autre fait marquant de l'année sera la validation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de notre commune. Les travaux étant engagés, nous avons bénéficié d'une certaine autonomie pour sa rédaction. Son contenu sera intégré en l'état dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Les contraintes liées aux nouvelles lois et en particulier à la loi ALUR ont dû être intégrées dans ce document, elles portent en particulier sur :

- la réduction drastique des zones constructibles, densification oblige ;
- l'augmentation importante des espaces réservés à l'agriculture.

Une réunion publique de présentation de ce document est programmée le **mercredi 15 février à 18 H salle Clément Ader**, s'en suivra une enquête publique pilotée par un commissaire enquêteur.

En 2017, n'oubliez pas que :

- Dans le bourg, la priorité à droite est la règle générale de circulation (depuis plusieurs années).
- Les trottoirs sont réservés au déplacement des piétons (règle du code de la route).
- Nous mettons en place la numérotation des habitations, tant attendue par la poste et certains d'entre vous. Dans le courrier d'information que vous recevez, il vous est demandé de définir l'endroit où la plaque doit être fixée. Pensez à le faire, le travail des employés en sera facilité.

Nos grands projets pour 2017 :

- Réalisation de la liaison piétonne Linache/La Barrière.
- Poursuite de la mise en sécurité des réseaux gaz aux Genêts et effacement des réseaux.
- Mise aux normes de l'éclairage public cité Vaucouleurs.
- Modification de l'écoulement des eaux au Tertre (décision de justice).
- Poursuite de la mise aux normes d'accessibilité.
- Agrandissement du cimetière.
- Aménagement de la butte des Bruyères.
- Voirie (à définir) mais des engagements ont été pris pour la résidence des Bruyères, suite aux travaux.

*Bonnes fêtes de fin d'année
à toutes et à tous.*

Le Maire, Claude LE BORGNE

DINAN

AGGLOMÉRATION

NOTRE NOUVELLE AMBITION

Agir pour : le développement économique / la culture / la petite enfance / le tourisme / l'aménagement du territoire / l'enfance / l'environnement et développement durable / la jeunesse ...

65
COMMUNES

95 000
HABITANTS

932
KM²



DINAN COMMUNAUTE ELABORE SON PROJET DE TERRITOIRE



Actuellement le PLU de Trélivan approuvé en date du 20 juillet 2004 et en cours de révision s'applique aux autorisations d'urbanisme (Permis de Construire, Déclaration Préalable, Certificat d'Urbanisme, etc.).

En 2015, les 26 communes de Dinan Communauté ont décidé de transférer la compétence à l'intercommunalité et de s'engager vers l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), à l'horizon 2019.

QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

PLUi, ces 4 lettres désignent le Plan local d'Urbanisme Intercommunal, document d'urbanisme définissant le projet global d'urbanisme et d'aménagement de Dinan Communauté. Il remplacera les différents documents d'urbanisme des Communes et fixera les règles générales d'utilisation du sol harmonisées à l'échelle intercommunale.

Aujourd'hui, les enjeux d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité et de mixité sociale exigent que ces questions ne doivent plus être considérées uniquement au niveau communal. L'intercommunalité devient l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements et exprimer au mieux la solidarité entre les communes. Le Programme Local de l'Habitat (PLH), et le Plan de Déplacement Urbain (PDU) qui déterminent les politiques en termes d'habitat et de mobilité seront également intégrés au PLUi.

L'élaboration du PLUi est un travail sur la durée (3-4 ans) mené par les élus du territoire, organisés en comité de pilotage, celui-ci est composé de deux représentants par commune.

Messieurs LE BORGNE et MAILLARD ont été désignés pour représenter TRELIVAN au Comité de Pilotage, mais c'est l'ensemble du Conseil Municipal qui pourra donner son avis avant les délibérations du Conseil Communautaire.

QUELLES AMBITIONS POUR LE PLUI ?

● Traduire de manière concrète le Projet de territoire élaboré en 2015 et les différentes stratégies (touristique, foncière, transport et déplacement...) existantes ou en cours d'élaboration.

● Rendre compatible l'ensemble des documents d'urbanisme locaux avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Dinan et la législation récente.

● Permettre l'harmonisation des règlements d'urbanisme communaux afin de garantir une meilleure lisibilité et un traitement équitable des citoyens quant à l'instruction des autorisations d'urbanisme.

● Planifier au-delà des frontières communales et maîtriser les secteurs d'urbanisation frontaliers.

● Assurer la sauvegarde du patrimoine bâti remarquable, la préservation des milieux naturels et des continuités écologiques.

● Poursuivre et alimenter la réflexion en cours en matière de mobilités (réseau de transport collectif intercommunal, stationnement, déplacements doux...).

● Mutualiser l'ingénierie et les moyens financiers des communes autour d'un document unique.

UNE NOUVELLE POLITIQUE INTERCOMMUNALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Le futur PLUi intégrera un volet spécifique dédié à la politique de l'Habitat. De la même manière que le Programme Local de l'Habitat (PLH) actuel, il définira des objectifs de production de logements par communes, répartira la production de logement social et définira des aides spécifiques pour l'amélioration de l'habitat.

Retrouvez l'ensemble des dispositifs actuels pour améliorer son logement sur le site internet :

dinancommunaute.fr,
rubrique «améliorer son logement».

LA POPULATION AU CŒUR DU PROJET

La concertation de la population dans l'élaboration du PLUi est au cœur du projet et indispensable afin que le PLUi, en tant que projet de territoire soit élaboré et accepté par l'ensemble des acteurs du territoire.

Les habitants pourront prendre connaissance du projet et donner leur avis par le biais de plusieurs événements qui seront organisés (réunions publiques, ciné-débat, exposition itinérante, etc.). L'objectif est de construire un document d'urbanisme cohérent et partagé par tous.

En attendant l'application du PLUi, le PLU continue de s'appliquer aux demandes d'autorisations d'urbanisme. Le PLUi n'affecte en rien la compétence du Maire pour délivrer les autorisations d'urbanisme. La Mairie reste le lieu unique de dépôt des demandes et M. LE BORGNE demeure l'autorité compétente, et seul décisionnaire, pour la signature ou le refus des autorisations (permis de construire, déclaration préalable, etc.).

ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'année 2016 est consacrée au diagnostic du territoire. Il s'agit d'établir un état des lieux du territoire pour en déduire des atouts et contraintes et aussi, déterminer les enjeux du territoire. Ces derniers seront la base de travail des élus pour la définition du projet d'aménagement et de développement durable.

L'équipe de Dinan Communauté en charge du dossier.

POUR ALLER PLUS LOIN :
dinancommunaute.fr

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2016

Etaient présents : M. LE BORGNE Claude, M^{me} LEBRETON Suzanne, M. MAILLARD Rémi, M. GODET Pascal, M^{me} COURTOIS Marie-Françoise, M. LE PROVOST Guy, M^{me} PONCEL Sylvie, M^{me} PICOUAYS Jacqueline, M. BAILLEHAICHE Jacky, M^{me} RAULT Annie, M^{me} AMBROISE Fabienne, M^{me} LEBRET Dominique, M^{me} MENARD Vanessa, M. PELHATRE Michel, M^{me} BOTREL Marie-Claire, M. YVART Didier, M. HAUTIERE Ludovic, M. GUILLEMOT Jean-Claude.

Absent excusé : M. BRIAND Gérard

Secrétaire de séance : M. HAUTIERE Ludovic

TRAVAUX – URBANISME

Rétrocession Consorts Briand

Le conseil municipal :

- décide de procéder à la rétrocession définitive des parcelles A 836 (4 a 09 ca) et A 837 (3a 09 ca) dans le domaine public communal. Les frais de rétrocession pour ces parcelles seront à la charge du lotisseur.
- autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Rétrocession Clos du Verger

Le conseil municipal :

- décide de procéder à la rétrocession définitive des parcelles AH 278 (13a 16 ca) et AH 241, 242 (4ca), 244 (15ca) et 246 (18ca). Les frais de rétrocession seront à la charge du lotisseur.
- autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Grand projet pour les années 2017-2018-2019

Le conseil municipal décide la réhabilitation de la mairie sous réserve de la capacité financière de la commune.

Accès salle Montgailhard

Le conseil municipal décide de ne faire que des petits travaux d'embellissement de l'accès.

Agrandissement du cimetière

Le conseil municipal décide d'aligner la clôture sur l'existant.

FINANCES

Redevance occupation du domaine public du Gaz et Réseau de Distribution de France (GRDF)

Le conseil municipal décide de procéder à l'encaissement de la redevance d'occupation du domaine public gaz pour un montant de 791€.

Demande de subvention pour l'installation d'une alarme et d'un portail automatique

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention à hauteur de 80% du montant des travaux au titre des opérations de sécurisation des établissements scolaires :
– Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) 2016.

Subvention au Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés (RASED) de Saint Carné

Le conseil municipal décide d'accorder une participation financière de 166.93€ au Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés (RASED) de Saint Carné.

AFFAIRES GENERALES

Validation des festivités 2017

Le conseil municipal valide le programme des festivités 2017.

Election des représentants à Dinan Agglomération

Monsieur LE BORGNE Claude et Madame LEBRETON Suzanne ont été proclamés Conseillers Communautaires à 18 voix pour.

Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'achat d'abris bus

Le conseil municipal décide de solliciter auprès du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police une subvention de 900€ pour l'achat d'abris bus à Linache et la Barrière.

INFORMATIONS

Dossier M. et M^{me} ROUXEL : compte-rendu de l'audience du Tribunal Administratif du 7.10.2016.

Repas des Aînés.

Charte communautaire : Amendements et choix du secteur.

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016

Etaient présents : M. LE BORGNE Claude, M^{me} LEBRETON Suzanne, M. MAILLARD Rémi, M. GODET Pascal, M^{me} COURTOIS Marie-Françoise, M. LE PROVOST Guy, M^{me} PONCEL Sylvie, M^{me} PICOUAYS Jacqueline, M. BAILLEHAICHE Jacky, M^{me} RAULT Annie, M^{me} AMBROISE Fabienne, M^{me} LEBRET Dominique, M^{me} MENARD Vanessa, M. PELHATRE Michel, M^{me} BOTREL Marie-Claire, M. YVART Didier, M. GUILLEMOT Jean-Claude.

Absents : M. BRIAND Gérard, M. HAUTIERE Ludovic.

Secrétaire de séance : M. YVART Didier.

FINANCES

Bilan Cantine, Garderie, Temps Activités Périscolaire et Accueil de Loisirs.

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	Déficit (en €)
Cantine	133 370,98	84 917,11	48 453,87
Garderie	36 791,02	24 653,39	12 137,63
TAP	42 263,21	34 723,68	7 359,53
Accueil de loisirs	20 093,90	13 261,77	6 832,13

Subvention école classe de neige 2017

Le conseil municipal décide de prendre en charge le transport du séjour en classe de neige.

Subvention RASED

Le conseil municipal décide de participer aux frais de fonctionnement du Réseau Aide Spécialisée des Enfants en Difficulté pour un montant de 267,89 €.

Subventions Comité de Jumelage et 4L Trophy.

Le conseil municipal décide pour la réception des Montgailhardais à Trélivet en 2017 :

- d'offrir un apéritif dinatoire,
- de mettre la salle à disposition gratuitement pour tout le week-end,
- d'offrir le café de départ.
- une subvention exceptionnelle de 1000 € au Comité de Jumelage
- une subvention de 500 € pour la 4L Trophy (raid aventure et humanitaire) à un jeune étudiant Trélivetain.

Décisions Modificatives

Le conseil municipal décide :

- d'ouvrir un programme en investissement "AFFAIRE DU TERTRE", compte 2315, prélevé sur l'investissement VOIRIE pour un montant de 10 000 €.
- en fonctionnement un prélèvement sur les dépenses exceptionnelles de 8000€, pour alimenter le compte 6226 honoraire : 3 800 € et le compte 6712 amendes fiscales et pénales : 4 200€.
- de prélever 300 € sur l'opération 106, article 2183 et d'augmenter le compte 2041411 de 300 €.

Vœux de la municipalité – bons d'achats

Le conseil municipal décide de mettre à l'honneur lors de la cérémonie des vœux un jeune médaillé en natation et de lui accorder un bon d'achat de 50 €.

Centre de loisirs 2017– Modalités de fonctionnement et tarifs.

Le conseil municipal décide d'organiser un accueil de loisirs sans hébergement du 10 juillet au 28 juillet 2017 inclus avec garderie gratuite de 7 h 30 à 9 h et de 17h 00 à 18 h 30. Age des enfants de 4 ans au 1^{er} janvier 2017 à 13 ans dans l'année.

Participation des familles par jour :

QUOTIENT FAMILIAL	Tarif journée(en €)		Mini Camp (en €)	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
0-512	6,20	7,40	8,60	9,80
513-900	10,20	12,30	12,70	14,70
900-1500	12,70	15,30	15,20	17,70
>1500	14,80	17,30	17,20	19,70

- Le règlement de la totalité du séjour sera effectué lors de l'inscription de l'enfant.
- Inscription à partir du 1^{er} avril pour les Trélivetains ;
- Inscription à partir du 2 mai pour les hors communes ;
- Mini camp du 17 au 21 juillet 2017

• **Rémunération du personnel** : salaire forfaitaire à la journée et indexé sur le SMIC en vigueur, incluant la garderie. Congés payés 10% du traitement forfaitaire brut.

STATUT

Animateur (trice) BAFA Surveillant de Baignade	71.20 €
Animateur (trice) BAFA	67.11€€

- Forfait déplacement à la directrice de 30 €.
- Tout dossier concernant les animateurs stagiaires mineurs devra obligatoirement être signé du représentant légal sous peine d'annulation du contrat.

AFFAIRES GENERALES

Dinan communauté : rapports annuels sur le prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Le conseil municipal prend acte des rapports annuels.

Avis sur la charte communautaire

Le conseil municipal adhère à la charte communautaire de Dinan Agglomération.

Accession sociale à la propriété : choix de l'organisme

Le conseil municipal décide de retenir Dinan Habitat.

URBANISME ET TRAVAUX

Rétrocession Clos du Verger- Hameau du Verger - modification de la délibération en date du 20/10/2016.

Le conseil municipal décide de modifier la délibération du 20 octobre 2016 en retirant la parcelle AH 241 de la rétrocession définitive.

Syndicat Départemental d'Energie : prise de courant résidence des Bruyères

Le conseil municipal décide de remplacer une prise de courant à la résidence des Bruyères pour un montant de 162 €.

Syndicat Départemental d'Energie : adhésion de la commune à la démarche de collecte des certificats d'économie d'énergie.

Le conseil municipal décide d'adhérer à la démarche de collecte des certificats d'économie d'énergie.

PERSONNEL

Création d'un contrat aidé aux services techniques

Le conseil municipal décide de recruter à compter du 1^{er} février 2017 un agent en contrat aidé à temps complet et un saisonnier pour 4 mois aux services techniques.

Poste de cuisinier

Le conseil municipal décide de recruter définitivement l'agent en poste à la cuisine en tant que stagiaire au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet

INFORMATIONS

Organisation des vœux de la municipalité.
Film de promotion de Dinan Agglomération.

Nolwenn Romiti Services
Services à la personne

Bougault
22100 TRELIVAN

Mobile : 06.04.15.58.00
Fixe : 02.96.85.35.81

n.romitis@hotmail.com

814 504 767 RCS
Pour vous aider au quotidien



TARIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} JANVIER 2017

● Salle Clément Ader

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		69,00 €	
Manifestation avec repas	160,00 €		80,00 €
Manifestation de nature culturelle sans repas	137,00 €		
2 manifestations L'une avec repas L'autre sans repas	160,00 € 137,00 €		
Réveillon	290,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	320,00 €	80,00 €	160,00 €
Habitants hors commune	456,00 €	115,00 €	229,00 €
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)	58,00 €		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)	22,50 €		
Chèque caution	500,00 €		

- ➡ Remise des clefs le vendredi 17h00
- ➡ Reprise des clefs le lundi 8h30
- ➡ Utilisation par les loueurs à partir du samedi matin pour les mois d'hiver du 1^{er} janvier au 31 mars (répétition théâtre le vendredi soir).

● Salle Hélène Boucher

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		50,00€	
Manifestation avec repas	88,00 €		
Manifestation de nature culturelle sans repas	80,00 €		
Réveillon	178,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	176,00 €	50,00 €	92,00 €
Réveillon pour les habitants de la commune	260,00 €		
Habitants hors commune	295,00 €	74,00 €	148,00 €
Réveillon hors commune	420,00 €		
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)	36,50 €		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)	14,20 €		
Chèque caution	500,00 €		

- ➡ Remise des clefs le vendredi 19h00
- ➡ Reprise des clefs le lundi 9h00
- ➡ Occupation de courte durée pour les associations Trélivannaises : location avec repas en semaine (sauf le vendredi) : 50,00 €

Pour les 2 salles :

- ➡ L'APE Mosaique, la FNACA bénéficient du tarif associations de la commune.
- ➡ Gratuité : le Week-end Téléthon, les activités scolaires, Trélivan Animation pour Noël.
- ➡ Tarifs commune pour le personnel municipal.

DESIGNATION	
ÉTANG DU PARC DU VAL DROUET	
Association commune	Gratuit
Association hors commune	31,50 €
Carte à l'année : commune adulte et enfant	Gratuit
Carte à l'année : hors commune	41,50 €
Carte à l'année : enfant de -12 ans (hors commune)	Gratuit
Prix journée : commune adulte et enfant	Gratuit
Prix journée : adulte (hors commune)	6,50 €
Prix journée : enfant de -12 ans (hors commune)	Gratuit
CONCESSION CIMETIERE	
* 20 ans	120,00 €
* 30 ans	147,00 €
Colombarium	
* 5 ans	120,00 €
* 10 ans	228,00 €
* 15 ans	339,00 €
INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE	178,00 €
BIBLIOTHEQUE L'IMAGIN'R	
Commune - Famille	11,00 €
Cartes d'abonnement égarées	5,00 €
Hors commune - Famille	16,00 €
Bénévoles	Gratuit
Habitants arrivés dans l'année	Gratuit
<i>Les nouveaux habitants doivent remplir un bulletin d'inscription.</i>	
DROIT DE PLACE MARCHAND AMBULANT	
Etalage de moins de 3 mètres linéaires	6,30 €
par mètre supplémentaire	2,50 €
PUBLICITE BULLETIN COMMUNAL	36,00 €
Artisans et commerçants situés sur la commune	
MAISON DES SPORTS - FOYER CULTUREL - SCENE	49,00 €
Vin d'honneur et événements familiaux (réservés aux habitants de la commune)	
SONORISATION Salle Clément ADER	
Commune	52,00 €
Hors commune	127,00 €
MATERIEL	
Commune	
Couvert (l'unité)	0,38 €
Verres ou tasses (100)	14,48 €
Verres ou tasses (150)	20,40 €
Verres ou tasses (200)	27,03 €
Autre matériel	0,38 €
Hors commune	
Couvert (l'unité)	0,68 €
Verres ou tasses (100)	19,38 €
Verres ou tasses (150)	26,52 €
Verres ou tasses (200)	34,68 €
Autre matériel	0,68 €
VAISSELLES PERDUES OU CASSEES	
Assiette plate grande	2,89 €
Assiette creuse	2,55 €
Assiette plate petite	2,55 €
Assiette à dessert	2,27 €
Verre ordinaire	0,47 €
Verre ballon	0,88 €
Verre à vin	1,08 €
Flûte	1,08 €
Cuillère grande	0,47 €
Cuillère petite	0,20 €
Couteau	0,47 €
Tasse café	1,81 €
Tasse chocolat	2,37 €
Sous tasse petit modèle	1,19 €
Sous tasse grand modèle	1,70 €
Fourchette	0,47 €
Louche	14,17 €
Pichet	13,82 €
Plateau stratifié	10,20 €
Corbeille	5,71 €
Plat inox	8,26 €
Saladier	13,82 €
Grilles du four	6,73 €
Plaque de cuisson	23,46 €
Plat four 55 mm	18,66 €
Couvercle	13,15 €
Plat gastro 100 mm	21,42 €
Faitout alu Ø 40	92,82 €
Couvercle Ø 40	18,93 €
Faitout alu Ø 36	79,91 €
Couvercle Ø 36	15,83 €
Plat alu avec anses 45x36	104,80 €
BARRIERES Location unité	1,26 €

DINAN AGGLOMERATION

Dinan Communauté, les communautés de communes du Pays de Caulnes et de Plancoët-Plélan, 7 communes du Pays de Matignon, 3 communes de Rance-Frémur et 3 communes du Pays de Du Guesclin vont former la nouvelle Communauté d'Agglomération autour de la ville centre de Dinan : DINAN AGGLOMERATION au 1^{er} janvier 2017.

Les élus du territoire ont affirmé leur volonté de s'unir autour de neuf enjeux et cela a été inscrit dans une charte communautaire :

- € ● Mettre la transition énergétique au cœur du projet de territoire.
- € ● Conforter et animer le tissu économique.
- € ● Définir des axes forts de développement économique.
- € ● Fédérer les différents atouts touristiques présents sur le territoire : tourisme littoral, tourisme vert, tourisme patrimonial et urbain.
- € ● Valoriser la qualité de l'environnement.
- € ● Améliorer la mobilité au sein du territoire.
- € ● Garantir les principes de solidarité au sein du territoire entre les communes, entre les populations et entre les générations et permettre à l'ensemble des habitants de bénéficier du développement du territoire.
- € ● Permettre l'accès de tous à une offre diversifiée et de qualité en matière de culture, de sport, de loisirs et de services à la population.
- € ● Assurer le développement harmonieux et équilibré de l'urbanisation dans un objectif de préservation du cadre de vie, et dans une volonté d'accueil de nouvelles populations.

Les élus devront travailler avec cette feuille de route dans l'intérêt des citoyens de ce vaste territoire.

Suzanne LEBRETON, *vice-présidente Dinan Communauté*

TRAVAUX

Des entreprises sont intervenues sur la commune :

- Réalisation en enrobé du parking des Ajoncs par l'entreprise Colas Centre Ouest de Saint Guinoux ;
- La voirie définitive du lotissement " le Hameau d'Avaugour" (le promoteur est Monsieur Daniel Réhel) à la Barrière a été réalisée en octobre 2016 ; l'éclairage public y est installé. Les constructions dans la deuxième tranche avancent bien.
- La société Imwo France représentée par M. Dormeau est en train de réaliser un lotissement dans la rue du stade. Le bureau d'étude est le cabinet Jacky Allain et les travaux sont assurés par la société Paillardon. La réfection de la voirie en bicouche a été réalisée.



Des réalisations sont à l'initiative des Services Techniques:

- L'installation des éclairages de Noël ;
- La taille des arbustes et le ramassage des feuilles ;
- L'exécution des saignées sur le bord de la voirie pour l'évacuation de l'eau pluviale ;
- Le sablage du chemin qui part des Bruyères vers Baubourg.



Rémi MAILLARD,
adjoint aux travaux et à l'environnement.

Ju bricol'tout

Multi-services, Plomberie, Electricité,
peinture, parquet...

HESTIN julien
FB: ju bricol'tout

06 71 05 77 95
ju.bricol.tout@gmail.com

20, rue des pruniers
22100 TRELIVAN

URBANISME

DECLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
13/09/2016	STAFFORD Julie	3 Lotissement La Lande du Grand	Clôture
27/09/2016	BRETON Sébastien	20 rue des Cormorans	Carport
27/09/2016	BRETON Sébastien	20 rue des Cormorans	Transformation du garage en pièce d'habitation
03/10/2016	SCI EMERAUDE AVIATION	Bel Air	Division de terrain
05/10/2016	BRISORGUEIL Maryse	12 rue des Mirabelles	Clôture
10/10/2016	MASSART Yvon	72 rue Joliot Curie	Isolation par l'extérieur
26/10/2016	THOMAS René	32 Le Rocher	Mur de clôture
21/11/2016	SIMON Daniel	40 Le Rocher	Construction d'un préau
15/11/2016	BILLON-GALLAND Thierry	64 résidence les Bruyères	Muret + portail
15/11/2016	LEBEAU Dominique	6 cité de la Douettée	Extension + isolation par l'extérieur
29/11/2016	ROZE André	1 Impasse des Lys	Isolation par l'extérieur

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
09/09/2016	De CARVAHLO Alexandre et Marie-France	10 résidence du Bois Noué	Maison individuelle
09/09/2016	BESSAC Laurent	46 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
20/09/2016	DA SILVA David	28 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
23/09/2016	GLARDON Marie / DIALLO Abou	9 D rue de la Cochais	Maison individuelle
26/09/2016	JOLIVEL Kevin / LEFF Mathilde	2 Les Jardins de la Féralais	Maison individuelle
02/11/2016	JEANNE Benjamin / LEBATTEUR Audrey	6 La Féralais	Maison individuelle
09/09/2016	BESSAC Laurent	46 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
25/10/2016	SCI PASCO	Bel Air	Hangar de stockage
26/10/2016	TANGUY Régis / BOULMIER Anaïs	9 C rue de la Cochais	Maison individuelle
17/10/2016	BERHAULT Solène	45 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
21/11/2016	GOODMAN Béatrice	35 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
22/11/2016	GEORGES Stéphanie	23 résidence du Bois Noué	Maison individuelle
22/11/2016	BINET Laurent / BEBIN Corinne	27 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
02/12/2016	FAGNOU Jacques / GENEVIEVE Evelyne	Rue des Boutons d'Or	Maison individuelle
06/12/2016	GUERIN Claudine	43 rue du Clos Neuf	Maison individuelle

JOURNEE CITOYENNE LE 20 MAI 2017

Qu'est-ce que la journée citoyenne ?

La journée citoyenne permet aux habitants de se retrouver, de partager des idées, des compétences, de se valoriser tout en embellissant la commune, grâce aux travaux réalisés. C'est surtout la possibilité d'intervenir directement sur son quartier, en partageant un moment convivial.

La municipalité vous convie à la projection du diaporama de la journée citoyenne du 28 mai dernier le **mercredi 15 mars à 20h**, salle Hélène Boucher.

Lors de cette projection, nous pourrons revivre les moments forts de cet élan collectif à l'amélioration de notre cadre vie.

À la suite, nous échangerons et dialoguerons tous ensemble sur cette journée.

Cette soirée se terminera par le pot de l'amitié.



Devant le succès rencontré par cette première journée citoyenne, le plaisir éprouvé de travailler ensemble pour l'intérêt général et de mieux se connaître, la municipalité donne rendez-vous à tous les Trélivannais le **samedi 20 mai 2017**, date nationale.

Toutes les personnes volontaires, quels que soient leurs âges et leurs compétences, seront les bienvenues.

Marie-Claire BOTREL, adjointe à l'animation communale

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2016

En tête du cortège, les enfants de l'école Jean Ferrat, la municipalité, les porte-drapeaux, suivis de la population ont rejoint le monument aux morts.

Monsieur le Maire, Claude LE BORGNE, accompagné de Julie LUCAS et d'Annie RAULT ont déposé les deux gerbes offertes, l'une par l'amicale laïque, l'autre par la municipalité.

La minute de silence a été observée en mémoire des anciens combattants et des victimes de toutes les guerres.

Monsieur le Maire a fait lecture du message de Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, où il notifiait que «Commemorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance».

Les enfants, les enseignants, les chanteurs « Les Pourquoi Pas » ont entonné tous en chœur « l'Hymne National».

Les pigeons voyageurs d'Alain BOTREL ont été lâchés et se sont envolés en signe de «PAIX», sous les applaudissements des concitoyens.

Monsieur le Maire s'est réjoui de la forte présence des Trélivannais et espère qu'ils seront encore plus nombreux en 2017 ainsi qu'en 2018 pour le centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale.

Un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle Clément ADER a clôturé ce moment de recueillement.

Marie-Claire BOTREL,
adjointe à l'animation communale



UN PUBLIC NOMBREUX EST VENU RÉVISER LE CODE DE LA ROUTE

Près de 70 personnes ont assisté le mercredi 19 octobre, à la salle Hélène BOUCHER, à la réunion consacrée à la sécurité routière. Elle était proposée par le CCAS en partenariat avec la caisse locale Dinan Guinefort de GROUPAMA. Après de nombreuses années de conduite, il est intéressant de faire une remise à niveau.

Différents thèmes ont été abordés :

- des statistiques concernant les accidents de la route, les seniors étant particulièrement touchés. Les causes en sont principalement les défauts d'attention, la fatigue, des infrastructures complexes... ;
- un quiz de 12 questions au cours duquel les participants ont pu tester leurs connaissances ;
- santé et conduite ;
- révision des panneaux de signalisation ;
- conseils pour remplir un constat à l'amiable.



Tout le monde était très attentif.

Des réactions spontanées ont fusé parmi le public.

Roland FRANCAIS, animateur constitutionnel à GROUPAMA et Michel MEGRET, ex-moniteur auto-école ont répondu avec précision aux différentes questions posées.

Les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié.

Annie RAULT, vice-présidente du CCAS

ETAT CIVIL du 4^e TRIMESTRE 2016

Naissances

Le 08 septembre : **Malo HOYET**, 9 La Pouldais.

Le 17 novembre : **Allan LOUVIGNY**, 1 bis route de Caulnes.



Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations aux parents.

Mariages

Le 19 novembre : **Dominique TRAVERT** et **Philippe SERRANT**, La Bouillie.

Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.



Décès

Le 07 décembre : **Marcelle BROUILLARD** née LECHANTOUX, 16 La Férulais

Le 09 décembre : **Paul SILLOU** 5 B le ROCHER

Le 16 décembre : **Jean-Pierre RONDEL** La Bouvrais



Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.

Récapitulatif année 2016 en date du 20 décembre

Naissances : 29 Mariages : 11 Décès : 16



MARIA ET LÉON CHAUVEL ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR

Maria et Léon se sont unis le 10 octobre 1966 à Bobital.

Leurs noces d'or ont été célébrées le samedi 22 octobre.

Je les ai reçus à la salle Montgailhard en présence de leurs parents et amis.

Après avoir retracé les grands moments de leur vie et de leur carrière, l'acte de mariage a été relu.

La municipalité leur a offert un vin d'honneur servi par les membres du conseil municipal.

Au nom des Trélivannais, je les ai félicités pour ces 50 années de vie commune.

ERRATUM concernant l'article sur les noces d'or de Joëlle et Jean-François REGEARD

Joëlle et Jean-François se sont unis le 25 juin à Plaintel et non à Corseul comme indiqué dans le bulletin municipal du mois de septembre.

DÉCORATION DES SAPINS



Motivées et encouragées par Brigitte, Frédérique, Florence, Gwenaëlle, Sylvie et Marie-Noëlle, les petites têtes blondes de la garderie de l'Ecole Jean FERRAT se sont mises à l'ouvrage dès la rentrée des vacances de la Toussaint pour confectionner des paquets cadeaux de toutes les couleurs.

Enfants, parents, grands-parents, élus, se sont tous retrouvés devant la mairie.

Tous ensemble ont décoré les sapins peints en blanc et déposés dans le centre bourg par les services techniques.

Tous les participants ont été invités à venir savourer les délicieux chocolats de Noël.

Bonne Année 2017 !

Marie-Claire BOTREL, adjointe à l'animation communale

UN MOMENT IMPORTANT DANS L'ANNÉE D'UNE COMMUNE : LE REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 16 octobre, à la salle CLEMENT ADER, les élus du conseil municipal et les membres du CCAS ont eu le plaisir d'accueillir 225 convives (588 personnes âgées d'au moins 65 ans y étaient invitées). Cette journée était placée sous le signe du partage et de l'échange. C'est l'occasion de resserrer les liens d'amitié ou de nouer de nouveaux contacts.

Les membres du CCAS, qui préparent cette journée conviviale financée par la commune, ont à nouveau fait confiance au restaurant Le Chêne au Loup de Plédéliac pour assurer le repas. Par contre, les aînés ont découvert un nouvel animateur, Jean-Yves LE GUYADER dit BORSALINO de Dinan. Grâce à lui, chansons et danses ont rythmé l'après-midi.

La municipalité et le CCAS ont marqué leur attachement à soutenir l'activité des commerçants (nous avons la chance qu'ils soient nombreux sur la commune) par l'achat :

- Du pain et du dessert chez Monsieur et Madame DAMELINCOURT ;
- Des fleurs chez Madame HOUSTIN, fleuriste nouvellement installée place du 19 mars ;
- Des lots de la tombola chez Monsieur et Madame RODRIGUEZ, gérants de la supérette VIVAL.

Au cours de son discours, le maire Claude LE BORGNE a eu une pensée pour Constant MENARD (97 ans), décédé au mois de septembre. Il fut pendant quelques années le doyen des hommes de la commune.

Cette journée fut aussi l'occasion pour lui de mettre à l'honneur :

- les doyennes de la commune : Mesdames Simone ROUSSIN (103 ans) et Francine BUDE (98 ans) absentes au repas ;
- les doyens de l'assemblée : Monsieur Marie LEDAGUENEL (94 ans) et Madame Berthe COSSON (90 ans). Tous les deux se sont vus offrir un panier gourmand et une composition florale.

Les convives ont beaucoup apprécié :

- le visuel du menu, très belle création artistique imaginée par Jean-Pierre BLONDEL président des amis du VAL DROUET ;
- les porte-menus réalisés par les enfants de la garderie. Cette initiative, qui crée des liens intergénérationnels, est à encourager.

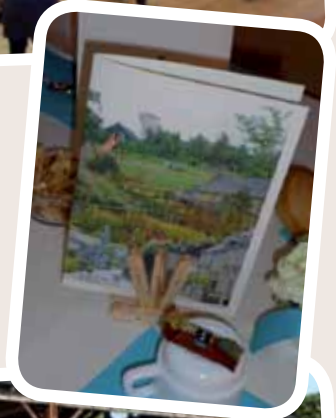
Un grand merci à Jean-Pierre BLONDEL, aux enfants et à celles qui les ont encadrés : Lydie (qui a eu l'idée de cette réalisation) , Marie-Noëlle , Frédérique , Gwenaëlle et Gwenola.

19 convives ont été les heureux gagnants de la tombola :

- 15 sont repartis avec un lot de produits divers ;
- 4 ont eu le plaisir d'assister au spectacle «La bande à Philo», spectacle à l'initiative du Comité Loisirs et Culture Trélivannais. Merci aux membres du bureau de cette association qui a offert au CCAS les places.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 15 octobre 2017 pour cette journée consacrée aux seniors de la commune.

Annie RAULT, adjointe aux affaires sociales



Barbier Décors

Lucie Barbier artisan peintre
22100 Trelivan
Tél: 06 68 57 05 52
barbier.decors@gmail.com

barbierdecors.wix.com/artisan-peintre

PERMANENCES À LA SALLE HÉLÈNE BOUCHER

A compter du **mardi 3 janvier 2017**, j'assurerai une permanence **le 1^{er} mardi de chaque mois de 11 h 15 à 12 h 00.**

Vous pourrez venir m'y rencontrer sans rendez-vous.
Des sacs jaunes seront à votre disposition.

Annie RAULT, adjointe aux affaires sociales



RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS

Le mois de janvier est le mois du renouvellement des abonnements à la Bibliothèque l'Imagin'R. Si vous n'êtes pas abonnés, il n'est jamais trop tard pour vous inscrire, les bénévoles de la bibliothèque seront heureux de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue.

Pour s'inscrire il faut :

- Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile :
 - remplir un formulaire d'inscription ;
 - régler le coût de l'abonnement ;
 - une carte de lecteur vous sera remise.

- Se rendre à l'accueil de la bibliothèque pour faire valider cette carte avant tout emprunt d'ouvrages. Tout nouvel habitant sur la commune se verra offrir un abonnement gratuit pour l'année en cours.

La carte de lecteur permet d'emprunter par famille :

- 10 livres pour 3 semaines ;
- 2 revues pour 3 semaines ;
- 2 livres audio, 1 CD, 1 DVD pour 2 semaines.

Tarifs annuels :

- Abonnement commune : 11 euros
- Abonnement hors-commune : 16 euros

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10 h - 12 h ; 15 h - 17 h
Jeudi : 16 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h
Pendant les vacances scolaires :
Mercredi et samedi : 10 h - 12 h

Tous les bénévoles de l'équipe d'animation de la bibliothèque l'Imagin'R de Trélivan vous souhaitent une année 2017 riche de belles lectures, de rêves et de merveilleux voyages dans l'imaginaire.

Bonne et heureuse année 2017 à tous !



Les bénévoles de la bibliothèque



Le samedi 3 décembre, la bibliothèque l'Imagin'R, recevait l'association "Contilène".

Les belles histoires de l'Ours

Le samedi 3 décembre, 5 « passeurs d'histoires » membres de l'association « Contilène » ont été invités à la Bibliothèque l'Imagin'R.

Les enfants, parents et grands parents, attentifs et ravis se sont laissés emporter par les contes « de l'ours ».

Un petit goûter a clôturé cet agréable après-midi.

Marie-Claire BOTREL, adjointe à l'animation communale

SALON DES ARTISTES 2017

Le 13^{ème} Salon des Artistes Amateurs se tiendra les samedi 4 et dimanche 5 mars 2017.

Une trentaine d'artistes sont attendus pour présenter leurs œuvres à la Salle Clément ADER.

Un concours sera organisé pour les exposants.

Les participants devront présenter une œuvre ou un tableau sur le thème :

« Mer et Montagne »

Les personnes qui souhaitent participer à cette exposition doivent se procurer en mairie ou sur le site officiel de la commune, le bulletin d'inscription et le retourner **avant le 15 janvier 2017** à :

Mairie
Commission Culture/Salon des Artistes
1, rue des Clairettes
22100 TRELIVAN

Toutes les demandes de participation seront examinées par la commission culture.



Marie-Claire BOTREL, adjointe à la culture

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016

Le concours des maisons fleuries organisé chaque année est destiné à valoriser le fleurissement de chacun d'entre nous, et à offrir un cadre de vie plus agréable à tous. Chaque maison fleurie est unique. Elle est l'image de notre histoire et de notre créativité individuelle.



Les 13 artistes du jardin se sont rassemblés dans la salle Montgailhard le vendredi 30 septembre. Il s'agit de :

M^{me} ANDRIEU Catherine, la Tourtelais, M^{me} BENOIST Antoinette, la Sansonnière, M^{me} BIDET Marie-Pierre, Résidence Anne de Bretagne, M. COLLET Francis, la Tourtelais, M^{me} EVEN Yvette, rue des Fougères, M^{me} HAMON Lauriane, résidence Anne de Bretagne, M^{me} HAVARD Pierrette, résidence Anne de Bretagne, M^{me} HERVE Solange, résidence Anne de Bretagne, M^{me} MACE Nadine, résidence Anne de Bretagne, M. MENARD Gilles, la Férelais, M^{me} MONTITON Yvette, la Guerche, M^{me} RENARD Liliane, résidence Anne de Bretagne, M. SANTIÉ Claude, le Rocher.

Cette année, un premier prix a été décerné dans chaque catégorie. Les heureux primés sont :

- **première catégorie « Jardin fleuri »** M. COLLET Francis ;
- **deuxième catégorie « Façade Fleurie avec Jardin »** M. SANTIÉ Claude ;
- **troisième catégorie « Façade Fleurie »** M^{me} MONTITON Yvette.

Monsieur le Maire, entouré de la commission fleurissement n'a pas manqué d'adresser ses compliments les plus chaleureux à l'ensemble des candidats qui se sont investis dans ce concours.

A la suite du diaporama, chaque participant a été récompensé par un bon d'achat de chez Esnault Rochereuil de Dinan et un bouquet de fleurs de chez Fleurs d'Ohann fleuriste de Trélivan.

Le verre de l'amitié a clôturé cette agréable soirée !

Marie-Claire BOTREL, adjointe au fleurissement



Engrenage, glisse et partage!

L'année scolaire 2016 s'est clôturée par un spectacle proposé par tous les enfants de l'école (le 10 juin 2016). Les parents ont pu y découvrir le travail d'une année et ont été invités à rejoindre leurs enfants sur la piste pour quelques pas de danse bretonne.

Dans le cadre du jumelage avec la ville d'Abstatt, les élèves de la classe de CM1-CM2 ont découvert l'Allemagne et ont rencontré leurs camarades d'Abstatt durant la semaine du 19 au 24 juin 2016 (voyage qui a laissé plein de souvenirs à tous les élèves).



Petite pause Bretzel lors d'une randonnée dans les vignes.



Visite des classes de l'école allemande.

Cette année en maternelle :

En TPS-PS, les enfants, comme tous ceux de l'école, participeront au dispositif «Ecole et Cinéma», dans le cadre d'une ouverture culturelle et iront voir des spectacles proposés par le Théâtre des Jacobins.

Les projets sont en cours d'élaboration mais un thème est déjà retenu pour cette année 2016-2017 : le partage et l'ouverture de l'école aux parents.

Dans le cadre de la semaine du goût et d'un axe du projet d'école basé sur l'ouverture de l'école aux parents, les classes de maternelle de l'Ecole Mosaïque ont organisé "un petit déjeuner à l'école maternelle" le 13 octobre dernier.

C'est la municipalité qui a financé ce petit-déjeuner voulu comme équilibré et convivial par l'équipe enseignante. Les élèves de maternelle et leurs parents étaient donc conviés à venir partager ce moment dans la salle de motricité. Un travail sur la composition du petit-déjeuner avait été mené en amont dans les classes.

Les nombreux parents présents ont également permis la réussite de ce projet. Plusieurs avaient participé en donnant des fruits frais. L'équipe enseignante et la municipalité espèrent pouvoir le reconduire de manière plus approfondie l'an prochain en collaboration avec la municipalité et le restaurant scolaire.



En cycle 2 :

Cette année les enfants de CP, CE1 et ULIS vont poursuivre leur travail en découverte du monde sur le temps passé. Ils iront à ce titre découvrir la ferme d'Antan à Plédéliac.

Parallèlement, ils travailleront sur les machines et les engrenages dans un projet mêlant "technologie" et poésie. Ils découvriront l'univers du poète ferrailleur lors d'une sortie scolaire.

En ULIS :

Le jeudi 13 octobre, les ambassadrices du tri sont venues expliquer aux élèves de l'ULIS le compostage. Cette activité prend tout son sens en classe lors d'ateliers "cuisines" qui ponctuent chaque fin de mois. Ainsi, depuis la rentrée, les élèves ont cuisiné un "fondant aux pommes" et un "cake aux poires et chocolat fondant" pour le plaisir de leurs papilles (*toutes ces recettes sont consultables sur le Blog de l'école*).

Le projet de correspondance scolaire avec l'ULIS de l'école des Fontaines à Dinan a débuté (quatre lettres ont déjà été échangées) et s'est concrétisé fin novembre par un projet commun d'acrosport (gymnastique acrobatique). Enfin, les élèves de l'ULIS ont pu voir, en inclusions dans les classes de l'élémentaire, le film "The Kid" de Charlie Chaplin projeté au cinéma de Dinan.

En cycle 3 :

Cette année, les élèves de CE2-CM1-CM2 partageront un projet voile à Bétineuc. Les enfants vont découvrir et pratiquer pendant 6 jours au mois de mai l'activité voile et orientation. Ce projet sera clôturé par la journée "Toute voile dehors" : journée de rencontre entre les différentes écoles inscrites dans un projet voile.

Le 9 décembre, un optimiste est rentré dans l'école pour lancer ce projet....

Bien sûr, nous préparons également la venue en juin 2017 de nos amis allemands!

C'est grâce à l'investissement de tous que ces projets sont possibles. Nous remercions vivement les municipalités de Léhon et de Trélivan pour leurs aides financières, leur écoute et leur implication dans l'école publique. Nous remercions également l'APE pour sa participation mais aussi pour son implication dans la vie de l'école.

L'équipe enseignante



ECOLE JEAN FERRAT

Cinéma, Sport et Solidarité à l'école Jean Ferrat



Les élèves des classes de CP au CM2 vont aller 3 fois au cinéma durant cette année scolaire dans le cadre d'Ecole et Cinéma. Le premier film était celui du fameux Kid avec Charlie CHAPLIN qui fait partie de l'Histoire du 7ème art. Il a reçu un excellent accueil de la part des élèves qui pourtant ne sont guère habitués à voir ce genre de film, muet qui plus est.

L'éducation à la santé fait partie des priorités nationales pour l'Ecole. Savoir gérer un effort personnel sur une course dont les contrats de courses s'établissent entre 10 minutes pour certains jusque 30 minutes pour les plus courageux, voilà le défi annuel que les CM relèvent à travers le cross organisé

au jardin des petits diables à Dinan. Les débuts sont parfois difficiles mais

c'est comme pour beaucoup de choses, avec les séances et de l'entraînement, les progrès sont bien là et chacun a respecté le contrat qu'il s'était lui-même fixé.

Mais au-delà du défi sportif, des valeurs de solidarité sont demandées par la même occasion aux élèves. En soutenant le Secours Populaire qui était présent sur ces cross, les élèves ont pu montrer leur générosité ce même jour en apportant des cartons de livres qu'ils ont amenés de chez eux. Ces livres seront ensuite offerts, via les bénévoles de l'association, à d'autres enfants dont les familles sont en grande difficulté, pour les fêtes de fin d'année. Ils continueront ensuite sur cette voie lors du Téléthon en reversant le bénéfice de vente de gâteaux ou de crêpes à l'école. Une dernière action sera menée sur le don du sang ; une infirmière de l'Etablissement Français du Sang viendra en classe leur expliquer l'importance de ces dons. La Solidarité a de l'avenir !!

Le directeur, Philippe LE DREZEN.

PEDIBUS HAMEAU DU VERGER

Prochaine réunion pour toutes
les personnes intéressées

**le mardi 17 janvier
à 18h00 à la mairie**



Les temps d'activités périscolaires en images à l'école Jean Ferrat



CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

L'accueil de loisirs sans hébergement fonctionnera du lundi 10 au 28 juillet 2017.
Les enfants, âgés de 4 ans au 1er janvier 2017 à 13 ans dans l'année, pourront y être accueillis.
Il sera ouvert de 9H à 17H, une garderie gratuite fonctionnera de 7h30 à 9H et de 17H à 18H30.

INSCRIPTIONS

La priorité est donnée aux enfants de TRELIVAN jusqu'au 30 avril 2017.

RECRUTEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION :

Dépôt des candidatures :

- Des animateurs(trices) avec BAFA (BNS ou SB)
- Des animateurs(trices) stagiaires

Le dépôt des candidatures doit nous être parvenu pour le 11 février 2017.



IMPORTANT

Les demandes devront être adressées à La Mairie de TRELIVAN avec la mention A.L.S.H. avant la date indiquée ci-dessus et être accompagnées d'un CV et des photocopies du ou des diplômes (BAFD, BAFA, SB, BNS et autres).

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par la commission.

Tél : 02.96.39.16.31 – Mairie



GESTE
CITOYEN

Quelques règles à respecter pour une meilleure gestion des déjections animales

Il est interdit aux propriétaires de chiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs et les espaces publics.
Les personnes accompagnant l'animal doivent procéder immédiatement au ramassage des déjections.

CALENDRIER DES FÊTES 2017

	Dates	Manifestations
JANVIER	Samedi 7 Jeudi 12 Mercredi 18 Samedi 28	Vœux Municipalité (salle Clément Ader) Galette des Rois Club Les Amis du Val Drouet (salle Hélène Boucher) Assemblée Générale - Comité de jumelage (Foyer culturel) Concours d'Aluette Club Les Amis du Val Drouet (Foyer culturel)
FÉVRIER	Samedi 4 Dimanche 5 Vendredi 10	Spectacle Gallo organisé par Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader) Fest Deiz Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader) Assemblée Générale - Genêts-Bruyères-Korrigans (salle Hélène Boucher)
MARS	Vendredi 3 Sam. 4 /Dim. 5 Samedi 4 Samedi 11 Vendredi 17 Dimanche 19 Samedi 25	Vernissage salon des artistes (salle Clément Ader) Salon des artistes (salle Clément Ader) Repas à emporter - Société de chasse (Maison des sports) Théâtre - Trélivan Animation (salle Clément Ader) Belote Club Les Amis du Val Drouet (salle Clément Ader) Banquet FNACA (salle Clément Ader) Repas Ecole de foot (salle Clément Ader)
AVRIL	Samedi 1 ^{er} Dimanche 09 Samedi 15	Repas Amicale Laïque Randonnée Club VTT - Cyclo Théâtre - Trélivan Animation (salle Clément Ader)
MAI	Lundi 1 ^{er} Lundi 8 Dimanche 14 Samedi 20 Dimanche 21 Dimanche 21 Jeudi 25 Vendredi 26 Samedi 27 Dimanche 28 Dimanche 28	Tournoi + repas Ecole de Foot (salle Clément Ader) Victoire 1945 + vin d'honneur (salle Clément Ader) Vide-greniers Amicale Laïque Journée Citoyenne (salle Hélène Boucher) Sortie Association Genêts-Bruyères-Korrigans Fin de saison Foot (Maison des sports) Accueil de nos amis les Montgailhardais (salle Hélène Boucher) Sortie organisée par le Comité de Jumelage Soirée Trélivan-Montgailhard (salle Hélène Boucher) Café de départ des Montgailhardais (salle Hélène Boucher) Fêtes des Mères (salle Montgailhard)
JUIN	Jeudi 1 ^{er} Samedi 17 Dimanche 18 Jeudi 22 Samedi 24 Dimanche 25	Fête des voisins Genêts-Bruyères-Korrigans (salle Hélène Boucher) Courses Motos Courses Motos Grillades party - Club Les Amis du Val Drouet (salle Hélène Boucher) Kermesse Ecole Jean Ferrat Vide-greniers Société de chasse (salle Hélène Boucher)
JUILLET	Jeudi 13 Jeudi 27	Feu d'artifice organisé par la Municipalité-Bal et repas C.L.C.T.(salle Clément Ader) Soirée A.L.S.H (salle Clément Ader)
AOÛT	Samedi 12	Concours de pétanque de l'A.S.T.
SEPTEMBRE	Vendredi 8 Dimanche 10 Dimanche 24 Vendredi 29	Pot de rentrée scolaire Ecole Jean Ferrat Vide greniers Association Genêts-Bruyères-Korrigans (salle Hélène Boucher) Sortie vélos - Amicale Laïque Remise des prix des Maisons Fleuries (salle Montgailhard)
OCTOBRE	Dimanche 1 ^{er} Dimanche 1 ^{er} Dimanche 15 Lundi 23 Samedi 28	Randonnée pédestre Association Téléthon Trélivan Assemblée générale et repas du Club Les Amis du Val Drouet (salle Clément Ader) Repas des Aînés (salle Clément Ader) Belote Club Les Amis du Val Drouet (salle Clément Ader) Repas "Années 80 /90" Association Téléthon Trélivan (salle Clément Ader)
NOVEMBRE	Samedi 4 Dimanche 5 Mardi 7 Samedi 11 Samedi 11 Vendredi 17 Samedi 25 Samedi 25 Dimanche 26	Spectacle organisé par le Comité Loisirs et Culture Trélivannais (salle Clément Ader) Fest Deiz Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader) Portes ouvertes du Club Les Amis du Val Drouet ARMISTICE 14/18 et vin d'honneur (salle Clément Ader) Banquet des Anciens Combattants (salle Clément Ader) Repas Fleur de Blé Noir (salle Hélène Boucher) Repas Club de Motos (salle Clément Ader) Concours d'Aluette Club Les Amis du Val Drouet (Foyers des Aînés et culture) Sortie Club VTT - Cyclo au profit du Téléthon
DÉCEMBRE	Samedi 2 Lundi 4 Vendredi 8 Samedi 9 Dimanche 10 Lundi 11 Mercredi 20 Dimanche 31	Repas "Les années Bonheur" Association Téléthon Trélivan (salle Clément Ader) Belote Club Les Amis du Val Drouet (salle Clément Ader) Arbre de Noël Amicale Laïque (salle Clément Ader) Décoration des sapins - école + garderie Arbre de Noël A.P.E Ecole Mosaïque (salle Clément Ader) Repas de Noël des enfants de l'école Jean Ferrat (salle Clément Ader) Passage du Père Noël - Trélivan Animation (salle Clément Ader) Réveillon A.S.T. (salle Clément Ader)

TRELIVAN ANIMATION

Théâtre

La troupe de théâtre prépare cette année : «Les chocolats du milliardaire», comédie en 3 actes d'Yvon TABURET, une délicieuse pièce empreinte comme à l'accoutumée d'une bonne dose d'humour !

Il s'agit d'Henri, enfant trouvé devenu agriculteur, qui après trente ans passés auprès de ses tantes adoptives, apprend qu'il est l'héritier d'une immense fortune. Les dates de nos représentations seront :

- **Trélivan samedi 11 mars 20h30**
- **Languédias samedi 18 mars 20h30**
- **Quévert samedi 1^{er} avril 20h30**
- **Trélivan samedi 15 avril 20h30**

Retenez ces dates et venez nombreux encourager cette troupe.

A bientôt

Sylvie LECHEMINOUX


Chants Marins
« Les pourquoi-pas »


La période estivale s'est soldée par un courant régulier de sorties : soirées privées, comice agricole à Aucaleuc, déplacement à Paimpol à l'occasion du festival des chants de marins qui se déroulait sur 3 jours (19, 20, 21 août) ; un bateau de pêche nous servait de scène, il fallait avoir le pied marin, le pont était pentu ! Le 25 septembre nous avons animé la kermesse de la cité de la Bretonnière, accompagnés des enfants pour certains chants. Le 18 novembre, la résidence « Le Connétable » à Dinan fêtait ses vingt ans d'existence, beaucoup de personnes étaient invitées : la direction et le personnel, les résidents et leurs familles, les autorités locales, et le corps médical. Nous avons participé à cette journée. L'ensemble de la salle était décoré pour cette occasion. Le 22 octobre nous avons animé le repas des aînés à la salle des fêtes de Plouasne. Un public chaleureux a repris avec nous des chants marins ainsi que des chansons comme « Etoile des neiges » ou « Le petit vin blanc ».

Nos répétitions se déroulent le lundi de 18h00 à 19h30 sur la scène salle Clément ADER.

Bon vent à tout l'équipage du « Pourquoi-Pas ».

Marcel DESCHAMPS

L'assemblée générale a eu lieu le 17 octobre et l'élection du bureau le 7 novembre dont en voici la composition :

Président : Bernard FAIRIER

Vice -Président : Joël JEANNE

Secrétaire : Christiane MALHERBE

Secrétaire adjointe : Claudine LESUEUR

Trésorière : Claudine DESCHAMPS

Secrétaire adjoint : Emile BRIAND

THÉÂTRE : responsable Sylvie LECHEMINOUX, **trésorier :** Joël JEANNE

CHANTS MARINS : responsable Marcel DESCHAMPS, **trésorière :** Yvonne COLLET

Toute l'équipe de Trélivan Animation vous souhaite de joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne année 2017.

Le président, Bernard FAIRIER.

Association TRÉLIVAN TÉLÉTHON

La randonnée pédestre du 2 Octobre dernier s'est déroulée par une très belle journée ensoleillée avec près de 105 personnes et une vingtaine de chiens de Dinan Agility en grande partie.

Thérèse, Sylvie et Cathy, fidèles au poste des crêpes, ont fait près de 30 kilos de pâte cette année. L'an prochain nous ferons 2 départs, un le matin pour toucher une autre catégorie de marcheurs et un autre l'après-midi pour une clientèle plus familiale.

Pour la soirée des Années 80, ce sont les habitués en majorité qui reviennent d'une année sur l'autre. C'est une soirée qui se veut festive. Un grand merci à celles et ceux qui jouent le jeu de venir costumés. L'ambiance musicale était assurée par Jean- Michel COILLAN. A savoir que les 250 cartes du repas dansant ont été vendues en 3 semaines.

Je tiens à remercier le Bar des Sports et les secrétaires de Mairie pour nous avoir aidés dans la vente des cartes. Un grand merci au centre Leclerc, à la source Sassay de Plancoët, et également à Ollivier DRENO de la ferme du Tertre pour nous avoir fourni et offert le lait et la crème fraîche pour la confection des crêpes de la randonnée et les crèmes brûlées de la soirée des Années 80. Le propriétaire du bateau « Le Maltess » nous a également offert 6 repas croisières gagnés par tirage au sort lors de la tombola.



C'est sous ces formes de dons particuliers que nous arrivons à lever des fonds pour la recherche médicale qu'est le Téléthon. Un grand merci aux bénévoles qui contribuent dans la bonne humeur à la réussite de nos différentes manifestations.

« Aider les autres c'est s'aider soit même »

Le 3 décembre, jour du Téléthon, était le dernier rendez- vous de l'année avec un repas dansant sur le thème des « Années Bonheur ».



Le président, Jean LECHEVESTRIER

COMITE DE JUMELAGE DE TRELIVAN



Montgailhard en Ariège

L'année 2017 verra nos amis ariégeois nous rendre visite durant le long week-end de l'Ascension. Une telle venue ne s'improvise pas et le comité de jumelage y travaille déjà depuis la rentrée. Le programme des festivités et des excursions est à peu près établi et sera communiqué lors de l'assemblée générale du **mercredi 18 janvier 2017**. Retenez donc cette date.

A cette occasion le comité rappelle que le jumelage est ouvert à tous et à toutes les bonnes volontés.

Pendant ces échanges des amitiés se nouent. Des montgailhardais sont venus à Trélivan cet été et des bretons sont descendus en Ariège, ce qui contribue à renforcer les liens.

Aux dernières nouvelles, les montgailhardais viendront plus nombreux que la dernière fois !! Il faudra donc des familles d'accueil supplémentaires.

Dans l'optique de mieux faire connaître le jumelage et de le pérenniser, des membres du jumelage participeront aux TAP pour présenter aux élèves de l'école Jean Ferrat Montgailhard et l'Ariège. Cela débouchera-t-il sur des échanges entre les 2 écoles ?

En conclusion, 2 dates à noter : ● **l'assemblée générale du 18 janvier 2017**
● **le week-end de l'Ascension**

Le bureau du comité de jumelage se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

NB : il n'y aura pas en 2017 de lâcher de truites et de repas champêtre pour un problème de dates notamment à cause des élections présidentielles.

Pour le bureau, le président André-Yves COLAS

CLUB VTT/CYCLO TRELIVAN



Le club Vtt-Cyclo-Trélivan a tenu son assemblée générale le vendredi 18 novembre, à la maison des sports en présence de Pascal GODET délégué aux sports.

Le nouveau bureau :

Président : Patrick LEBRET

Vice-président : Rémi MAILLARD

Secrétaire : Roger BOTREL

Secrétaire adjoint : Eric ALLAIN

Trésorier : Guy LE PROVOST

Trésorier adjoint : Yann LUCAS (en remplacement de Patrick BREXEL, démissionnaire)

Membres : Hervé GARULT (responsable de la rando), Michel HALLOUET, Dominique HAQUIN, Francis BELLARD, Daniel SIMON (en charge des circuits route), Philippe CARRO et Olivier QUILLIEN.



A ce jour, le club est composé de 30 vététistes et 26 cyclos dont quelques compétiteurs. Le renouvellement des licences FSGT pour l'année 2017 est en cours. Nous invitons les personnes motivées par ces disciplines à prendre contact. Le rendez-vous dominical est fixé à 8h45, place du 19 mars, face à la pharmacie pour les cyclos et vététistes avec un retour à la maison des sports. Une sortie est programmée le mercredi matin pour les vététistes, et cyclos (selon le temps).

Nous remercions la municipalité pour la fin de rénovation de la maison des sports avec l'oeuvre murale de l'artiste Catz représentant différentes activités sportives.

La sortie du dimanche 27 novembre s'est faite au profit du téléthon. Dès 8h45, 35 participants vététistes et cyclistes se sont mobilisés.

Prochains rendez-vous : la galette des rois en janvier. La rando VTT/Cyclo/pédestre est avancée exceptionnellement au 9 avril 2017 et courant juin, le pique-nique. Sortie téléthon en novembre 2017.

Une participation active aux randonnées cyclosporives à but humanitaire et aux diverses randonnées au cours de l'année est programmée.



Le bureau et tous les membres du club présentent leurs meilleurs vœux à tous les Trélivannais.

Pour tout renseignement :

tél 06 83 47 19 82

ou le 06 88 33 89 08.

Pour le bureau, le président, Patrick LEBRET

SOS
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
NEUF & RÉNOVATION
Entretien dépannage chaudières gaz fioul
Ramonage tout conduit
☎ **06 71 02 32 66**
M. MARTIN Damien
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

24h/24
7j/7

**BOULANGERIE
PÂTISSERIE**
Damelin court

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h00 à 20h00

Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h00 à 20h00

Dimanche
de 7h30 à 13h00

12 rue du Centre - 22100 TRÉLIVAN

ASSOCIATION SPORTIVE TRÉLIVAN FOOTBALL

Le mois de décembre sonnera la trêve hivernale pour toutes nos équipes, ce qui permettra de tirer déjà un premier bilan et quelques enseignements de cette phase aller.



Sportivement, les objectifs seniors ont été bien définis au vu du recrutement de l'intersaison et de l'effectif général. Le nombre de licenciés seniors permet de voir plus sereinement chaque dimanche, en alignant nos 3 équipes au complet. L'assiduité et une présence constante d'un grand nombre nous permettent aussi des entraînements de qualité.

L'équipe fanion navigue en milieu de tableau dans son championnat de DRH, avec l'envie, nous l'espérons, d'intégrer le trio de tête. Mais attention aussi à la chute...

Déception tout de même avec nos parcours dans les différentes coupes (de France, de Bretagne ou Ange Lemée) avec des éliminations prématurées contre des adversaires largement à notre portée.

Pour l'équipe B retrouvant cette année la 2^{ème} division de district, le maintien était clairement annoncé et primordial. Finalement, après 8 matches, et toujours invaincu dans son groupe avec 6 victoires et deux matches nuls, les ambitions seront certainement revues à la hausse. Peut-être une belle surprise en mai.

Enfin l'équipe C, qui a obtenu aussi sa montée en fin de saison dernière évolue désormais en 3^{ème} division de district. L'objectif reste le maintien dans cette division et cela est totalement à notre portée au vu de ce début de championnat. Plaisir, volonté et application nous permettent d'être bien calé avant d'affronter la seconde phase.

Nos deux équipes en groupement avec Brusvily, les 14-15 ans et les 16-18 ans continuent leur championnat respectif avec des fortunes diverses et des résultats encourageants mais difficiles.

Notre école de football étant en sommeil, nous avons quand même décidé de conserver le tournoi annuel du 1^{er} mai et donnons rendez-vous à tous les volontaires pour nous rejoindre dans cette grande organisation.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 15 janvier 2017, pour la galette des rois et les vœux du Club, qui auront lieu cette année dans notre foyer.

Bien sportivement

Guillaume PANNIER, président de l'AST

Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86
06 08 04 98 97

Trelivan

HOME POSE
Construction/Extension/Menuiserie int. ext./Plâtrerie

David DA SILVA 07.60.67.22.11
Stéphanie SIFFLET 06.43.50.61.99
homepose@yahoo.fr
Devis gratuit

20 rue du Clos Neuf
22100 TRELIVAN

L'ASSOCIATION FLEUR DE BLÉ NOIR

L'association Fleur de Blé Noir danses traditionnelles a tenu sa 13ème assemblée générale annuelle le mardi 22 novembre.

Créée en 2004, l'association propose tous les mardis, de fin septembre à fin juin, un apprentissage des danses traditionnelles bretonnes (ainsi que de quelques autres régions françaises).

Elle comptait, pour l'exercice qui vient de s'achever, 80 adhérents.

Fleur de Blé Noir comporte, au sein de ces 80 danseurs et musiciens, une section animation, composée d'une trentaine de membres costumés, qui se produisent lors d'animations touristiques, de fêtes locales, et qui en 2016 a eu l'occasion de se rendre en Aveyron et en Allemagne. Lors de l'Assemblée Générale, le rapport moral a été présenté par la présidente. L'association a eu à son actif une trentaine d'animations en 2016, dont la dernière en date au profit du CCAS de Calorguen.

Le rapport financier a été présenté par la trésorière. Un déficit d'exploitation a été constaté sur l'exercice en cours, lié aux déplacements effectués par le groupe en Aveyron et en Allemagne. Mais, compte tenu de la bonne situation antérieure des finances, le déficit 2016 pourra être absorbé sans aucune difficulté.

Il a été procédé au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration. Deux des sortants n'ont pas souhaité se représenter, après 12 ans pour l'un et 7 ans pour l'autre, de bons et loyaux services auprès de l'association. Ils resteront néanmoins adhérents très actifs à Fleur de Blé Noir.

Les deux postes ont été pourvus sans difficulté, l'association est donc « en ordre de bataille », prête à poursuivre ses activités 2017, à savoir la trentaine de séances du mardi et l'équivalent en animations diverses du groupe costumé.



A noter, le samedi 4 février 2017, Fleur de Blé Noir accueillera, salle Clément Ader, la troupe Tradior, pour un nouveau spectacle lors d'une soirée de rire et de bonne humeur en gallo. Le lendemain aura lieu le fest-deiz de l'association. Pensez à les inscrire dans vos agendas !

Le bureau de l'association (réélu dans la même configuration qu'en novembre 2015), le conseil d'administration renouvelé, et tous les adhérents de Fleur de Blé Noir, adressent aux lecteurs leurs vœux les meilleurs pour l'année 2017 et leur souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.



Le bureau

PHILO TOUTANBEC DÉJANTÉE... !

Samedi 5 novembre, salle Clément ADER, à l'invitation du Comité Loisirs et Culture Trélivannais (CLCT) plus de 300 personnes ont assisté au spectacle burlesque de Bruno et Anne Marie DANIEL, en fait «LA BANDE A PHILO». Durant 2h30, Philomène et Sidonie ont entraîné les spectateurs dans leur délire, leurs mésaventures ponctués de jeux de mots, le tout accompagné de photos et de vidéos aussi drôles qu'inattendues. Depuis leur village de Kérosène, Philomène et ses comparses ont fait passer au public trélivannais une soirée pleine d'éclats de rire et les applaudissements nourris de la salle furent le gage d'une belle soirée.



Le président du CLCT, Michel PELHATRE.



A.S. TRELIVAN MOTO



Le repas des bénévoles vient d'avoir lieu avec une bonne participation (220 personnes dont 192 en salle et 28 repas à emporter). Cette soirée a permis de remercier les bénévoles, les partenaires et les pilotes du moto-club.

Le bilan des courses motos 2016 reste encourageant bien que la fréquentation du public est stable. Le spectacle du «stunt» du samedi soir a permis d'avoir un public plus nombreux.

La recette de la manifestation augmente légèrement, +2 500€ sur les 2 jours grâce à la baisse de l'assurance -7 000€, cela a permis de dégager un bénéfice de 9 500 €.

Cette trésorerie va permettre d'aborder 2017 plus sereinement car le budget des courses motos est d'environ 25 000 €.

Le moto-club va investir dans du matériel de sécurité pour la manifestation 2017. Le club recherche 2 bungalows de type «algeco» à tarif raisonnable. Le moto-club se doit d'être vigilant sur le budget 2017 pour continuer d'avoir un résultat positif.

Nous vous invitons à prendre note de la date de la manifestation 2017 :

les samedi 17 et dimanche 18 juin.

Le bureau a constaté que le public espère plus de courses en paquets car notre piste/circuit s'y prête.

L'idée du Moto Club serait de revenir aux cylindrées qui ont fait la gloire des manifestations dans les années 70/80.

C'est-à-dire faire :

- une série de 125 cc avec des motos à moteur 2 temps,
- une autre avec des 125 cc avec des motos à moteur 4 temps.

Pour cela le bureau va faire une demande d'homologation de la piste pour ces catégories de motos auprès de la Fédération Française de Motos.

Les 2 séries de super motard seront conservées aussi, plus une course de côte, sans oublier le spectacle de stunt le samedi soir.

Voilà le souhait du bureau pour 2017, reste à avoir l'autorisation de la Fédération Française de Motos.

Les résultats sportifs 2016 du Moto Club :

M. GAUTEREAU Vincent «vainqueur de la coupe KTM 390» a gagné toutes les épreuves,

M. AMOURET Ludovic se classe 10^{ème} du Championnat de France de Promo sport en catégorie 300,

M. LEBRETON Michel se classe 3^{ème} du Championnat de Bretagne en catégorie Open,

M. MORIN Cédric termine 3^{ème} du Championnat de Bretagne en catégorie - 25 cv Power.



Merci aux pilotes d'avoir représenté le Moto Club dans toute la France dans les différentes épreuves de vitesse, cross, enduro.

Une pensée pour les 3 fondateurs qui ont créé cette course : M. Le Dagueneil, M. Hervé, M. Brihi. Elle reste la seule et unique aujourd'hui en France. Les autres courses se déroulent maintenant sur des circuits permanents alors qu'à Trélivan nous sommes sur une route ouverte.

Nous nous devons de continuer cette course malgré toutes les contraintes de sécurité et le temps de préparation que cela demande.

Le Moto Club a besoin de 100 bénévoles pour cette organisation, un poste aux entrées, une personne pour gérer les livraisons de boissons et de la restauration. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter.

(M. Marin Jean-Luc 06 75 83 64 18 ou M^{me} Lebon Christine 06 09 26 56 98). Par avance MERCI.

Jean-Luc MARIN, président du Moto Club de Trélivan

Le transport haut de gamme accessible à tous

Secteur : Trélivan, Brusvily, Dinan et périphérie

* Transports prestigieux hôtels, restaurants, boîtes de nuit transports touristiques à la demande

06-98-84-21-46

* Sur réservation au préalable

** D.T. Prestige est une activité de DamienTaxi SASL

**** D.T. Prestige**
by Damien-taxi

Damien Taxi
24h/24 et 7j/7
Pour plus d'infos, contactez-nous au
06 98 84 21 46
Minibus jusqu'à 8 places
Navettes Boîtes de Nuit,
Aéroports et Gares
TRELIVAN

ASSOCIATION GENÊTS-BRUYÈRES-KORRIGANS

DÉCORATIONS DE NOËL

Achat de 21 sapins mis en place dans différents endroits des résidences et décorés par l'association et quelques particuliers.

Nous espérons que cette année on ne viendra pas nous voler nos sapins décorés.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association se tiendra le **vendredi 10 février 2017** à partir de **19h30** salle **Hélène Boucher**.

Il est fait appel à de nouvelles candidatures pour étoffer le bureau.

MARCHE

La marche mensuelle a lieu tous les 3^{ème} dimanche de chaque mois.

Rendez-vous à 14 h à l'abri bus du quartier pour covoiturage

Renseignements : **02 96 39 61 80** - Gratuit.

GYMNASTIQUE

Tous les mardis soir

Renseignements : **02 96 39 63 58**

ATELIER LOISIRS

Le partage du savoir tous les mercredis soirs de 19h30 à 22h : travaux manuels (cartonnage, collage et bricolage).

Renseignements : **02 96 39 62 09**

Joyeuses fêtes à tous !

L'équipe en pleine activité pour le Père Noël.



VIDE GRENIER

Cette année encore notre vide-grenier a connu le succès avec plus de 850 mètres d'exposants. Un grand remerciement aux bénévoles ainsi qu'aux personnes qui ont confectionné des gâteaux.

Le prochain rendez-vous est fixé le **10 septembre 2017**.

Pour ce jour-là aussi, nous aurons besoin de bénévoles.



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

L'année 2016 se termine, l'amicale des anciens combattants, son président, les membres du bureau sont heureux de vous présenter leurs vœux de bonheur et surtout de santé.

Pour l'amicale, 2016 a été plutôt néfaste.

La promenade de Juillet n'a pas pu se dérouler, le concours de pétanque du 23 Juillet n'a réuni que 10 équipes, pour raisons diverses avec l'étape décisive du tour de France et la fête des remparts de Dinan.

Pour le repas annuel du 11 Novembre, 63 convives se sont rassemblés salle Clément Ader autour d'un succulent repas, trop copieux selon certains, mais de grande qualité.

Divers :

- L'assemblée générale se déroulera le **samedi 25 Février à 10h** au foyer culturel salle du 1^{er} étage parc du Val Drouet.

Le secrétaire/trésorier
Jean-Marie DESCAMPS

Le conseil d'administration souhaite une merveilleuse année à ses adhérents et à tous les Trélivannais.

Le club des AMIS DU VAL DROUET, anciennement désigné sous l'intitulé « club de l'amitié du 3^{ème} âge », est présent depuis 40 années sur le territoire de la commune de Trélivan pour proposer diverses activités de loisirs et ainsi favoriser les rencontres et le partage. Esprit associatif, amitié et convivialité sont les maîtres-mots qui guident les bénévoles de l'association qui vous accueillent dans le cadre superbe du parc du Val Drouet.

Pour votre plaisir, nous poursuivons et développerons nos activités en 2017 :

FORMULE CLUB-CAFETERIA



- **Mardi & vendredi 14h00 – 18h00** : jeux de société, pétanque.

ACTIVITES ARTISTIQUES & NUMERIQUES, PARTAGE DES CONNAISSANCES



- **Lundi 14H30 – 17H00** : photographie numérique, peinture,
- **Mardi 14h00 – 17h00** : peinture,
18h00 - 20h00 : bonsaï,
- **Jeudi 20h00-22h00** : photomontage numérique,
- **Vendredi 14H30 – 17H00** : tableaux 3D, cartonnages et scrapbooking.



EXPOSITIONS « ART & IMAGES »

- **Samedi 5 et dimanche 6 mars** salle Clément ADER : « Art & Images » sera au salon des artistes,
- **Exposition permanente** : au foyer culturel et au foyer des aînés (entrée du parc du Val Drouet),
- **Septembre** : forum des associations de Dinan,
- **Décembre** : bibliothèque l'Imagin'Air.



CONCOURS

- **Samedi 28 janvier** : concours d'aluette au foyer des aînés,
- **Vendredi 17 mars** : concours de belote salle Clément ADER,
- **Lundi 23 octobre** : concours de belote salle Clément ADER,
- **Samedi 25 novembre** : concours d'aluette au foyer des aînés,
- **Lundi 4 décembre** : concours de belote salle Clément ADER.



RENCONTRES ET SORTIES

- **Jeudi 12 janvier, salle Hélène BOUCHER** :
 - 14h00 : renouvellement des adhésions et accueil des nouveaux adhérents,
 - 15h00 : vœux du conseil d'administration avec galette des rois offerte par l'association
- **Mercredi 7 juin** : sortie chez « **MARIE GUERZAILLE** » avec **REPAS ET SPECTACLE**
 - (inscription avant fin mars 2017, nombre de places limité !).
- **Jeudi 22 juin, préau du parc du Val Drouet** : repas champêtre,
- **Du 25 au 30 juin** : excursion en forêt noire,
- **Dimanche 1^{er} octobre, salle Clément ADER** :
 - 11h00 : assemblée générale,
 - 12h30 : repas annuel avec animations.



Une simple adhésion (coût = 15€ / an) permet d'accéder à toutes les activités.

Les personnes qui souhaitent participer aux ateliers ou bien s'investir dans la vie de notre association sous forme de bénévolat sont cordialement invitées à venir la découvrir aux jours d'ouverture. Le meilleur accueil leur sera réservé.

Pour le bureau : JP.BLONDEL
amisduvaldrouet@hotmail.com
06 37 62 87 97

CLUB DE GYMNASTIQUE FÉMININE DE TRÉLIVAN

● Section Enfants

Le club de gymnastique féminine de Trélivan organise des cours de gym enfant (baby gym).

2 cours sont proposés :

➔ Cours pour les enfants de 4 ans, de 14h15 à 15h le mercredi à la salle Clément Ader (salle du bourg de Trélivan).

Ce cours est complet.

➔ Cours pour les enfants de 3 ans, de 15h15 à 16h le mercredi, également à la salle Clément Ader. Pour ce cours il reste des places. Les 2 premières séances sont gratuites. Prévoir une tenue de sport, des baskets anti dérapantes (car le sol est en parquet) et une bouteille d'eau.

La cotisation est de 50 euros pour le reste de l'année (payable en plusieurs fois si besoin, par chèque bancaire, chèques vacances, coupon sport, argent liquide). Il est possible d'avoir un forfait famille pour un adulte et au moins un enfant inscrit (les prix sont dégressifs en fonction du nombre de personnes inscrites. Nous consulter pour le tarif).



● Section Adultes

L'effectif adulte est en nette hausse cette année, avec plus de 60 adhérentes. Il est encore possible de s'inscrire. Pour rappel, les cours adultes se font aussi dans la salle Clément Ader et ont lieu le mardi, de 14h à 15h, plutôt axé gym douce, et le jeudi, de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien. La cotisation est de 50 euros par adulte, pour le reste de l'année, avec accès possible aux 2 cours (payable en plusieurs fois si besoin, par chèque bancaire, chèques vacances, coupon sport, argent liquide).

➔ Calendrier des manifestations prévues, réservées aux adhérents du club

- Pour les adultes, Galette des rois courant janvier.
- Pour les enfants, spectacle de fin d'année et goûter à la mi-juin.
- Pour tout le monde :

➔ Assemblée générale, courant mars.

➔ Pique-nique le dernier jeudi du mois de juin.

Les dates et renseignements concernant toutes ces manifestations seront affichés sur la porte du local.

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 02 96 83 64 52 ou au 06 12 64 18 69.

Les membres du bureau et les adhérents du club se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Corinne BRÉGENT, présidente.



DINAN TAXI

06 62 65 34 66

Transport médical.
Transport de voyageurs.
Toutes destinations. 7/7

Emmanuel Jung, La Renaudais, 22100 Trélivan

Sylvie Loty - Création et retouches

filSloty
couture

La Roussais
22100 Trélivan

02.96.80.40.73
06.45.56.34.79

INFORMATION DE L'AMICALE LAÏQUE DE TRELIVAN



Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :

- Aider les **enseignants** de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'**activités pédagogiques pour nos enfants**.
- Organiser des **manifestations** dont les bénéfiques permettent d'aider à **financer les activités de nos enfants**.
- Créer un esprit de **convivialité** en permettant aux **parents d'élèves, enseignants, aux enfants** et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.

De nombreux parents sont aussi impliqués dans le bureau :

Cette année, l'amicale a vu l'arrivée de nouveaux parents (43 personnes présentes à l'assemblée générale). Ceci est une bonne nouvelle, car à la fin de l'année scolaire, onze bénévoles auront leurs enfants qui rejoindront le collège. La présidente Évelyne Guéguen a été remplacée par Florence Bréhier anciennement trésorière.



Le bureau : Florence Bréhier, *présidente* ; Marc Lemoine, *vice-président* ; Mickael Serelle, *vice-président* ; Tanguy Collin, *trésorier* ; Céline Merdrignac, *trésorière adjointe* ; Lydie Silard, *trésorière adjointe* ; Karen Courtes, *secrétaire* ; Évelyne Guéguen, *secrétaire adjointe* ; Philippe Le Drézen, *secrétaire adjoint, et membre de droit en tant que directeur de l'école*.

Et de nombreux autres membres actifs et bénévoles.

L'arbre de Noël avec un spectacle pour enfants a eu lieu le vendredi 9 décembre.

Les rendez-vous de l'année scolaire, à vos agendas !

- Un repas dansant le **1^{er} avril**
- Le vide-grenier le **14 mai**
- La kermesse le **24 juin**

L'organisation de ses manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents.

Toutes ces manifestations ont un seul but : l'organisation et le financement des activités, des sorties culturelles de nos enfants. La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.



Sortie vélo familiale pour les parents et élèves. Chaque année, l'association propose ce rendez-vous, qui permet d'intégrer de nouveaux parents et de passer un moment ensemble.



245 plats emportés au profit des actions de l'école.

Cette année encore, les enfants bénéficieront de différentes sorties et activités :

- Séances cinéma pour toutes les classes;
- Classe de voile;
- Sortie à Plouha;
- Séances d'art visant à réaliser une sculpture animale géante en maternelle;
- Classe de neige pour les CM à Bellevaux, ...

Une année sur deux, les élèves de CM1 et CM2 ont aussi la chance de passer quelques jours au Puy du Fou.



Mais cette année, ils auront la chance de profiter d'un séjour à la montagne, au programme, ski le matin avec moniteurs de l'ESF, les après-midi : visite d'une fromagerie, fermes en altitude, musée de la faune et de la flore et surtout plein de bons moments et de souvenirs pour ces enfants.



Facebook : Amicale Laïque de Trélivan

amicale.laique.trelivan@gmail.com

Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations ! A bientôt !

Le bureau de l'Amicale Laïque.

Vous venez d'avoir 16 ans : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie **au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

Pièces justificatives à apporter :

- ➔ Livret de famille
- ➔ Carte d'identité
- ➔ Justificatif de domicile

Le recensement reste obligatoire, une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement ; elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Nous vous informons que conformément au décret n°2014-1295 du 31/10/2014 : l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite) (art.R.211-3 du code la route).

Nous vous précisons que :

- ➔ **l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'est pas modifié (art. L.113-1 et R*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans;**
- ➔ **l'attestation de recensement n'est donc en aucun cas délivrée avant la date anniversaire des 16 ans;**
- ➔ **la nature et les conditions de production des pièces relatives au service national exigées pour une demande de permis de conduire n'ont pas non plus été modifiées. Il n'est ainsi exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.**

GRIPPE : pour profiter de vos proches, vaccinez-vous !

Chaque hiver, la grippe touche plus de 2 millions de personnes en France. La vaccination permet de vous protéger contre cette maladie et de préserver vos proches. Tour d'horizon des bonnes raisons de se vacciner.

1 - Se vacciner, c'est éviter de rester cloué au lit !

Alors que les fêtes de fin d'année se profilent, vous n'êtes pas à l'abri d'une invitée surprise : la grippe. Avec elle, vous risquez de passer les fêtes au lit, à la maison, voire même à l'hôpital. Vos invités également ! L'hiver dernier, plus de 1 000 cas de gripes sévères* ont fait l'objet d'une hospitalisation. Pour ne pas subir les conséquences de la grippe, une seule solution : la vaccination.

2 - Se vacciner, c'est éviter une mauvaise surprise !

Courbatures, douleurs articulaires, maux de tête ... vous avez attrapé la grippe. Elle arrive le plus souvent brutalement et est accompagnée de frissons et d'une fièvre élevée, pouvant être supérieure à 39 degrés. Une fois contaminé, les symptômes disparaissent progressivement mais seulement au bout de 5 à 10 jours. La fatigue peut persister plus longtemps. Trop tard pour profiter des fêtes.

3 - Se vacciner, c'est préserver la santé de ses proches !

La grippe est très contagieuse. Se vacciner, c'est éviter de la transmettre à vos proches : parents, enfants, petits-enfants, amis, voisins... Car parmi eux certains peuvent être plus fragiles : les nourrissons de moins de 6 mois, les femmes enceintes, les personnes atteintes d'obésité ou d'une maladie respiratoire chronique. Pour eux, la grippe peut entraîner des complications sévères.

Vous protéger contre la grippe, c'est simple avec la MSA d'Armorique.

La MSA mène de nombreuses actions pour permettre à chacun d'être acteur de sa santé.

A ce titre, elle vous encourage à vous faire vacciner contre la grippe avant le 31 janvier 2017.

Si vous avez 65 ans et plus ou si vous êtes atteints d'une maladie respiratoire chronique, la MSA prend en charge à 100% le vaccin. **Parlez-en à votre médecin traitant.**



* source BEH Santé Publique France - 4 mai 2016

PETITE ENFANCE

Bébés Com'Com'



Proposé par la Communauté de Communes de Dinan

- Un lieu de jeux, d'éveil, d'échanges et de rencontres entre enfants et parents
- L'occasion de passer un moment de jeux, de détente, d'échanges entre enfants, parents et professionnels.
- Vous y venez et en partez quand bon vous semble.
- Les bébés Com' un lieu ouvert aux tout-petits jusqu'à 3 ans accompagnés de leur famille.
- L'accueil est libre et gratuit.



- vendredi 6 janvier
- vendredi 20 janvier
- vendredi 3 février

Dans les locaux de la Maison du Département,
de 9h15 à 11h30.

OPÉRATION GRATUITE DE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Dinan Communauté propose une opération gratuite de sensibilisation au broyage de végétaux dans toutes les communes du territoire.

Notre commune accueillera cette opération du **11 au 27 février 2017**.

Le principe de l'opération est d'inviter tout particulier ayant réalisé l'entretien de son jardin et ses tailles d'automne, à apporter ses branchages qui seront broyés sur-place. Ce broyage fera un paillage utile et esthétique dans les parterres ou potagers. Il peut également être laissé sur place, et ainsi faire le bonheur de bien d'autres jardiniers !

Le broyage, pourquoi faire ?

Le paillage est le meilleur allié du jardinier car il permet :

- De gagner du temps : 30 minutes passées à pailler, c'est 5 heures de moins à désherber, arroser, bêcher, sarcler, biner. Pailler, c'est aussi moins de temps passé pour les trajets en déchetterie.
- D'économiser de l'argent : inutile d'acheter du paillis, de l'engrais ou du désherbant.
- D'avoir tout naturellement un jardin en bonne santé : le paillage apporte de l'humus, améliore la structure de votre sol, retient l'humidité, évite la pousse des indésirables, protège les plantes du gel et des fortes chaleurs et crée un abri pour les animaux auxiliaires du jardin.

Recommandations à suivre impérativement :

- Le diamètre des branches ne devra pas être supérieur à 9 cm,
- La quantité de branchages à broyer ne devra pas excéder une remorque de voiture par usager.

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

PLANNING DES ESPACES JEUX À TRELIVAN

RAPPEL :

La participation est limitée à **une animation par semaine**

Les horaires sont les suivants :

- 9h30-11h30 pour les espaces jeux

En cas de forte affluence et afin de permettre à chacun de trouver sa place :

- il est demandé aux participants de bien vouloir laisser leur place (45 minutes étant déjà un temps de participation satisfaisant pour les enfants)
- les animatrices pourront refuser les nouveaux arrivants au-delà d'un certain seuil (environ 20 enfants).

☞ est demandé à chacun, enfants et adultes, de prévoir des chaussons (sur chaussettes,...).

Espace jeux à Trélivan mardi 17 janvier et jeudi 9 février
Garderie périscolaire, rue des Clairettes

Pour tout renseignement : RPAM à Dinan Communauté
E.mail : rpam@dinancommunaute.fr



Nathalie Morel, Conseillère Info Energie

Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Au 5 rue Gambetta à DINAN

Tél. 02.96.87.42.44

@ : infoenergie@pays-de-dinan.org

INFOS +

Le saviez-vous?

Depuis le 1^{er} juin, le gouvernement a lancé Bloctel. Il s'agit d'un service gratuit qui s'apparente à une liste rouge. Lors de votre inscription, il suffit d'indiquer le(s) numéro(s) de téléphone pour lesquels vous ne souhaitez plus être démarché. Une simple confirmation par mail est ensuite demandée.

Une fois ce procédé achevé, le nombre d'appels intempestifs devrait diminuer considérablement.

Si toutefois, vous recevez encore des appels, vous pouvez faire remonter l'information directement sur le site Bloctel.

Vous trouverez toutes les réponses à vos questions sur leur site :

www.bloctel.gouv.fr, rubrique « Foire aux questions »

Dans le cas de démarchage, contactez votre espace Info Energie, service public et gratuit au **02 96 87 42 44** (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30) ou **infoenergie@pays-de-dinan.org**



OBLIGATION D'ISOLER DANS L'ANCIEN



Un nouveau décret (n° 2016-711 du 30 mai 2016) rend obligatoire la mise en place d'isolant lorsque des travaux de ravalement de façade, de réfection de toiture ou d'aménagement de locaux en vue de les rendre habitables sont prévus. Ces travaux d'isolation sont aussi appelés « travaux embarqués ».

Quand ?

Le texte entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017, ce qui signifie que l'ensemble des devis conclus après le 1^{er} janvier 2017 sera concerné par ce décret.

Pour qui ?

Ce décret concerne les maîtres d'ouvrage publics et privés, les architectes, les maîtres d'œuvre, les bureaux d'études, les particuliers, les entreprises et les artisans.

Pour quels bâtiments ?

Ce décret s'applique à tous les bâtiments à usages d'habitation, de bureau, de commerce et d'enseignement ainsi que les hôtels.

Pour quels travaux ?

Une réfection d'enduit de la façade ou du parement existant, voir la pose d'un nouveau parement sur 50% des murs de locaux chauffés donnant sur l'extérieur,

de même pour une réfection de la couverture sur plus de 50 % hors ouverture ; il sera alors obligatoire d'ajouter des travaux d'isolation.

Enfin, dans le cas d'aménagement de locaux en vue de les rendre habitables (aménagement des combles ou tout autre local jusqu'ici non habitable), l'isolation thermique est rendue obligatoire dès lors que la surface de plancher est supérieure à 5 m². Dans ce cas, l'isolation concerne uniquement les parois opaques donnant sur l'extérieur.

Des difficultés techniques ou juridiques ?

Le décret d'application précise également les cas pour lesquels le décret n'applique pas :

- risques de pathologie du bâti liés à tout type d'isolation
- les travaux d'isolation se révéleraient non conformes à des servitudes ou aux dispositions législatives et réglementaires relatives au droit des sols, au droit de propriété ou à l'aspect des façades et à leur implantation.
- disproportion manifeste entre les avantages de l'isolation et ses inconvénients de nature technique, économique ou architecturale.

LES COMPTEURS COMMUNICANTS GAZ ARRIVENT DANS NOTRE COMMUNE UN NOUVEAU COMPTEUR DE GAZ NATUREL POUR 464 ADMINISTRÉS



À compter de mai 2017, GRDF déploiera dans notre commune de Trélivan des compteurs communicants gaz. Ce compteur orange sera installé chez les 464 Trélivannais raccordés au réseau de distribution de gaz naturel. Quel est l'objectif de l'opération ? Quels en sont les avantages ? Gros plan sur ce projet.

Depuis de nombreuses années, les consommateurs s'expriment en faveur d'une plus grande fiabilité du comptage de leurs consommations énergétiques et de nouveaux services autour de la maîtrise de l'énergie. Ces attentes, qui ont progressivement trouvé un écho dans la réglementation, conduisent GRDF à déployer des compteurs communicants gaz, « Gazpar », auprès de ses 11 millions de clients, de concert avec l'ensemble des acteurs concernés (communes, bailleurs sociaux, associations de consommateurs et de locataires...). Ce déploiement, initié en 2016 dans 24 communes « pilotes », se poursuivra jusqu'en 2022.

Avec un relevé à distance automatique et quotidien, les compteurs communicants gaz de GRDF ont pour objectif de faciliter la compréhension des consommations de gaz naturel, préalable à la maîtrise de l'énergie. Courant 2017, les données quotidiennes de consommation - propriété des consommateurs - seront mises à disposition des clients bénéficiant du nouveau compteur. Cette mise à disposition des données de consommation se fera via un espace personnalisé et sécurisé sur le site grdf.fr. Les consommateurs seront avertis de l'activation de cet espace. D'ici là, le relevé à pied des compteurs sera maintenu.

Les données mensuelles de consommation seront par ailleurs directement transmises aux fournisseurs d'énergie.

Courant 2017, pour les clients concernés :

- Plus pratique : le relevé du compteur est désormais effectué automatiquement
- Plus de clarté : la consommation quotidienne de gaz naturel à portée de clic sur GRDF.fr.
- Plus de relevés : les consommations mensuelles sont transmises au fournisseur d'énergie du client, quel qu'il soit.

UN COMPTEUR, 4 ÉTAPES POUR SON INSTALLATION

● Annonce de l'arrivée du nouveau compteur

Un premier courrier présentant le nouveau compteur gaz et ses avantages, sera envoyé au consommateur quelques semaines avant son installation. Il l'informera du nom de l'entreprise désignée par GRDF, qui entrera ensuite en contact avec le client pour procéder à sa pose.

● Information sur la date d'intervention

Un second courrier sera envoyé par l'entreprise désignée par GRDF, 15 jours avant l'intervention. Il y sera précisé le jour, le créneau horaire et si la présence du client est nécessaire ou non. Si sa présence n'est pas nécessaire, le client sera informé qu'il devra éteindre l'ensemble de ses appareils fonctionnant au gaz, chaudière et chauffe-eau inclus.

● Intervention du technicien

L'intervention du technicien durera environ trente minutes. Si le consommateur n'est pas présent, un avis d'intervention sera déposé par le technicien précisant les modalités de remise en service de son installation gaz et indiquant le relevé du compteur déposé. Cette intervention n'est pas facturée.

● Bénéficiaire des avantages dès 2017

GRDF informera, par mail, les clients bénéficiaires que leurs données de consommation sont accessibles depuis leur espace personnalisé et sécurisé sur grdf.fr.

A savoir...

Le projet Compteurs Communicants Gaz de GRDF contribue au développement du territoire, par la création de nombreux emplois directs en Pays de Dinan, et plus largement en Bretagne (SAGEM COM sur l'agglomération de Dinan pour le matériel, la SNAT à Saint-Jouan-des-Guérets pour la pose des compteurs,...).

Plus d'infos ?

Plus d'infos sur www.grdf.fr/contact-particuliers, ou par téléphone au 09 69 36 35 31 (Choix 2), du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00 et le samedi de 8h00 à 20h00 (Prix d'un appel local).



CREDIT PHOTO GRDF GREGORY

NOUVELLES MODALITÉS POUR LES DEMANDES DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} décembre 2016, dans le département des Côtes d'Armor, les demandes de carte nationale d'identité (CNI) sont traitées selon des modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques.

Ainsi, ces demandes seront traitées uniquement dans les 25 communes du département qui disposeront à cette date d'un dispositif de recueil permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs. Liste des communes équipées :

➔ **Arrondissement de Dinan** : Broons, Dinan, Jugon-les-Lacs, Matignon, Merdrignac, Plancoët, Le Mené, Ploubalay.



<https://passeport.ants.gouv.fr>

A PARTIR DU 15 JANVIER 2017 RÉTABLISSEMENT DU RÉGIME DES AUTORISATIONS DE SORTIE DE TERRITOIRE

Comment faire ?

L'autorisation sera formulée par le biais d'un formulaire CERFA téléchargeable sur internet par le parent qui le complètera, l'imprimera et le signera directement. Le mineur voyagera ensuite muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. Il n'est prévu aucun passage en mairie.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Où s'adresser : en mairie du domicile avant le 31 décembre de l'année en cours.

Observations : concerne les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ainsi que les jeunes non recensés à Trélivan et qui atteindront 18 ans dans l'année.

Pièces à fournir : carte d'identité en cours de validité et justificatif de domicile.

Les personnes ayant changé d'adresse sur la commune doivent venir le signaler à la mairie.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES les 23 avril et 7 mai 2017 ÉLECTIONS LÉGISLATIVES les 11 et 18 juin 2017

Pensez à vous munir d'un titre d'identité, obligatoire pour voter :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Carte vitale avec photo (en cours de validité)
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité)
- Livret de circulation (en cours de validité)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (en cours de validité)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité).

THERMIE PAC
SAV POMPES A CHALEUR



- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

MORIN ANTHONY
Dinan - Saint Malo - Dol **06 16 42 38 42**

GILLES MÉNARD

ENTRETIEN ESPACES VERTS
TAILLE DE HAIES
TONTE DE PELOUSE
JARDINAGE
PETIT ÉLAGAGE



Trélivan
22100 DINAN
06-01 73 03 45

Paiement CESU

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature	Où s'adresser	Pièces à fournir
Mariage	Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des deux conjoints	
Duplicata livret de Famille	Mairie du domicile	
Pacte Civil de Solidarité (PACS)	Mairie pour consulter les règles du PACS	
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent la naissance	Livret de famille ou carte d'identité certifié du praticien
Reconnaissance : (hors mariage) • <i>Avant naissance</i> : (ne concerne que le père) l'enfant est reconnu automatiquement par la mère depuis juillet 2007 • <i>Après naissance</i>	Mairie du domicile Mairie du domicile	Carte d'identité Carte d'identité du déclarant et un extrait d'acte de naissance de l'enfant
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou carte d'identité
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès dans les 24 heures qui suivent le décès	Livret de famille et certificat de décès délivré par le médecin
Inscriptions à l'école	Mairie	Livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile et éventuellement certificat de radiation de l'école précédente
Inscriptions sur les listes électorales Concernent les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ainsi que les jeunes qui atteindront 18 ans dans l'année.	Mairie du domicile avant le 31 décembre de l'année en cours	Carte d'identité et justificatif de domicile (Facture EDF, téléphone)
Recensement militaire (les jeunes doivent se faire recenser à la date anniversaire de leur 16 ans)	Mairie du domicile	Livret de famille et pièce d'identité
Carte nationale d'identité Si le demandeur est mineur, il doit être accompagné d'un de ses parents Si les parents sont divorcés	Mairie de Dinan, Broons, Matignon, Jugon-les-lacs, Merdrignac, Plancoët, Le Mené, Ploubalay. (contacter la Mairie de Trélivan pour tout renseignement : Tél : 02.96.39.16.31) Le mineur doit être présent à l'établissement de la demande ainsi qu'à la remise de la carte d'identité	- Extrait d'acte de naissance pour une première demande ou si perte ou vol ; - Livret de famille si possible; - un justificatif de domicile; - 2 photos conformes aux normes carte d'identité (ne pas les découper); - Joindre 1 timbre fiscal d'une valeur de 25€ si perte ou vol. Joindre copie du jugement de divorce.
Demande de passeport	Mairie de Dinan Tél : 02.96.39.22.43 Prendre rendez-vous	- Retirer un dossier dans votre mairie et la liste des pièces à fournir. Timbres fiscaux de : 86 € pour un adulte, 42 € pour un jeune de 15 à 18 ans, 17 € pour les enfants de moins de 15 ans inclus. (tarifs photos fournies) - Pour un renouvellement fournir l'ancien passeport.

BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes à mobilité réduite de leur porter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél. 02 96 85 97 36.

Horaires :

mercredi 10h00 -12h00 ; 15h00 -17h00

jeudi : 16h30 -18h30

samedi : 10h00 -12h00

Horaires pendant les vacances scolaires :

mercredi et samedi : 10h00 -12h00

Les élèves de l'école Jean Ferrat y sont accueillis tous les lundis après-midi.

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

Du lundi au mercredi :

8h30-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 /

Après-midi : fermeture au public

Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Le samedi matin : 10h00-12h00

ECOLES

Ecole Jean Ferrat : 02.96.85.41.46

Ecole Mosaïque (Léhon) : 02.96.93.32.16

PERMAMENCES DU MAIRE

Le mercredi après-midi, le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ

sur rendez-vous

(prendre contact avec le secrétariat)

Suzanne LEBRETON : Finances - Ecoles Jean Ferrat et Mosaïque.

Rémi MAILLARD : Espaces publics - Voirie - Chemins de randonnée - Environnement.

Marie-Claire BOTREL : Culture et animation communale – Fleurissement – Jeunesse – Centre de Loisirs.

Jacky BAILLEHAICHE : Salles des fêtes : locations, remise des clés, maintenance et entretien.

Annie RAULT : Information - Centre communal d'Action Sociale.

Pascal GODET : Sports.